

Club Nature Gironde 2024 -2025

I. Dispositif concerné (4113)

Dispositif concerné ? (64063)

Type : (L/list-radio)

Club Nature Gironde (déroulement sur année scolaire)

A2

II. Porteur du projet / Demande de subvention (4110)

Vous êtes ... (64064)

Type : (L/list-radio)

Une commune ou une structure intercommunale

A2

Nom et prénom de la personne responsable du projet (64038)

Type : (S/text-short)

Isabelle DUMORA

Fonction du responsable du projet (64039)

Type : (S/text-short)

Chargée de mission transition écologique

Téléphone du responsable du projet (64040)

Type : (S/text-short)

0524242213

Courriel du responsable du projet : (64041)

Type : (S/text-short)

idumora@lacali.fr

Merci d'indiquer l'adresse du site internet de votre structure (64060)

Type : (S/text-short)

<https://www.lacali.fr/>

III. Partenaire du projet (4114)

Nom.s structure.s d'éducation à l'environnement intervenante.s dans le projet (64067)

Type : (S/text-short)

Fourmidables

Nom.s, coordonnées et compétences (diplômes, expériences jeune public...) des animateur.trice.s du Club nature (64068)

Type : (S/text-short)

BIGOT Diane, contact.fourmidables@gmail.com, Tél 06 65 55 54 36 – SIRET 88139204700026
Diplômes : • Master Bioinformatique et Génomique (Université de Rennes) • Doctorat en Biologie évolutive à l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (Université de Tours) • Formation en ligne « Passeur de Nature » avec attestation de réussite
Expérience professionnelle : • Doctorante dans un laboratoire de Recherche pendant 3 ans : compétences en médiation scientifique, gestion de projet et compétences en management. • Post-doctorat de 18 mois en Allemagne : adaptation, gestion de projet • Co-fondatrice de la marque Fourmidables (animations pédagogiques sur les insectes) : gestion de projet, 4 ans d'expérience en qualité d'intervenante animatrice auprès de tous publics et dans différents cadres (a animation de fêtes d'anniversaires, animations familiales, intervention dans les écoles et centres de loisirs). Création d'animations, ateliers et jeux pédagogiques sur la thématique de la nature • Co-fondatrice de l'association Place aux Minuscules : partenaires du dispositif Juniors du Développement Durable de Bordeaux Métropole (interventions pendant le temps scolaire), mise en place d'un petit Club Nature dans le Fronsadais (2022-2023) et mise en place d'activités nature pour les familles avec des enfants de 3 à 6 ans.

Adresse du site internet (64069)

Type : (S/text-short)

www.fourmidables.com Fourmidables - Animations pédagogiques sur les insectes | Facebook

IV. Descriptif du projet (4111)

Nom de votre projet : (64042)

Type : (S/text-short)

A la découverte des insectes

Présentation synthétique du contexte / objectifs pédagogiques du projet et du déroulement de chaque séance (période/date, temps d'animation, thème, lieu, objectifs, déroulé, outils et matériels utilisés, réalisations...) (64043)

Type : (T/text-long)

Contexte / objectifs pédagogiques du projet
Au titre de sa compétence enfance, La Cali gère, avec le soutien des communes, les accueils de loisirs périscolaires (le mercredi) et extrascolaires (pendant les vacances).
La Cali souhaite ainsi bénéficier du dispositif Club nature Gironde, afin d'animer les projets pédagogiques portés au sein des structures.
L'un de ces centres est localisé à Arveyres, et dispose à proximité d'espaces naturels, en particulier la Dordogne, marais et palus.

La Cali a donc mis en relation ce centre de loisirs avec Fourmidables, localisé sur Galgon et Saint Denis de Pile.

Leurs interventions visent à faire découvrir aux jeunes le monde des insectes ainsi que la biodiversité tout en développant leur sens de l'observation et de réflexion. Les animateurs sensibilisent les jeunes dans le but de les inciter à des comportements responsables, à développer leur sens critique sur l'influence de l'Homme et son impact sur l'environnement. Pour finir, le but ultime de leur projet est de les mettre en situation et leur donner les moyens concrets de participer au respect de l'environnement.

Ce projet a été monté en partenariat entre Fourmidables et les ALSH d'Arveyres et Vayres.
Ainsi, pour des questions d'organisation, l'animatrice de Fourmidables en charge des ateliers, se déplacera sur l'une ou l'autre des structures. De ce fait les enfants participant se rendront en Calibus, alternativement sur l'un ou l'autre des centres de loisirs accueillant l'atelier.
Les interventions de Fourmidables se feront avec un des groupes le matin (10h30-12h30) et l'autre l'après-midi (14h00-16h00).

L'objectif pédagogique du projet est de permettre aux enfants de découvrir le monde des insectes par le jeu et l'expérience.

Déroulement de chaque séance (période/date, temps d'animation, thème, lieu, objectifs, déroulé, outils et matériels utilisés, réalisations...)

Séance 1 : Voyage en coléoptère

Date 25/09/2024 / 2H

Lieu : alsh vayres

Six pattes, un squelette externe, des antennes... Comment distinguer les insectes parmi les arthropodes ? Quel est leur mode de vie ? Comment se déplacent-ils ? Quels sont leurs moyens de défense ? Comment communiquent-ils ? Grâce à notre belle collection naturaliste, à divers jeux et à des activités sensorielles, les enfants découvriront l'anatomie et les sens de ce groupe animal et vivront une expérience unique : être dans la peau d'un insecte.

Objectifs visés :

- Découverte du monde des insectes et de leur biodiversité.
- Découverte de vocabulaire spécifique.
- Développement des aptitudes sensorielles.

Séance 2 : Phasmagorique

Date 16/10/2024 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Est-ce une feuille ? Est-ce un bâton ? Ou peut-être un scorpion ? Les phasmes sont des véritables champions du camouflage. Cette séance sera l'occasion d'apprendre d'étonnantes informations sur leur mode de vie en nous servant de nos loupes d'explorateur mais aussi de rencontrer ces animaux surprenants à condition bien sûr, de réussir à les trouver lors d'une petite partie de cache-cache.

Objectifs visés :

- Découverte du vivant et responsabilisation des enfants face aux soins à apporter à des animaux vivants.
- Bienveillance, empathie.
- Approfondissement de la notion de biodiversité chez les insectes.
 - Développement du sens de l'observation.

Séance 3 : Au fil des araignées

Date 06/11/2024 / 2H

Lieu : alsh vayres

Lorsque l'on parle des petites bêtes et des insectes, il nous arrive de penser aux araignées... Bien que les araignées ne soient pas des insectes, nous allons explorer tous ensemble leur monde tout aussi fascinant. Nous verrons en premier lieu leur anatomie et la comparerons à celle des insectes déjà abordée. Au travers de jeux et d'activités ludiques, nous nous mettrons dans la peau des araignées tissant leur toiles et découvriront leur diversité de modes de chasse, de déplacement et de défense originaux.

Objectifs visés :

- Différencier facilement les insectes des araignées
- Diminuer l'appréhension que certains enfants peuvent avoir envers les araignées
- Respect du vivant

-Travail en équipe

Séance 4 : Escape Game : L'agence secrète des moustiques

Date 27/11/2024 / 2H

Lieu : alsh arveyres

« Agents moustiques, nous devons faire face à une menace de la plus haute importance : les hommes veulent nous empêcher de piquer ! Nous résistons depuis des millions d'années, cette fois notre survie est en jeu ! Je lance officiellement l'opération invasion ! «
Par ce jeu les enfants pourront mieux appréhender le fonctionnement et l'utilité de ces insectes mal-aimés

Objectifs visés :

- Prise de conscience sur le fait que tous les êtres vivants jouent un rôle important dans la nature
- Respect du vivant
- Travail en équipe

Séance 5 : Ma boîte à papillon

Date 18/10/2024 / 2H

Lieu : alsh vayres

La nature a su créer des milliers de formes différentes dans le monde des insectes, plus surprenantes les unes que les autres. Prenons exemple et laissons libre cours à notre imagination ! Grands, petits, à paillettes, métalliques, fluo, poilus, épineux...Les enfants vont créer des insectes en papier proches de la réalité ou sorties de leur imaginaire.

Objectifs visés :

- Approfondissement des connaissances sur l'anatomie des insectes et autres petites bêtes. Créativité et travail manuel.

Séance 6 : Des fleurs et des insectes

Date 15/01/2025 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Découverte de la biodiversité en termes de formes, de couleurs et d'odeurs chez les fleurs. Apprentissage de l'anatomie simplifiée de la fleur et de ses secrets. Découverte du lien entre insectes et les végétaux.
Prise de conscience de l'importance des insectes via la description du processus de la pollinisation.

Objectifs visés :

- Anatomie des fleurs et végétaux
- Lien entre insectes et plantes

Séance 7 : Mille et une abeilles

Date 05/02/2025 / 2H

Lieu : alsh vayres

La vie secrète des abeilles : un monde insoupçonné. Elles nidifient au sol, dans les tiges creuses, dans vos pots de fleurs, dans les moindres petits trous. Elles visitent chaque fleur, récupèrent leur pollen et dégustent leur nectar. Elles sont petites ou grosses, poilues ou métallisées, jaunes ou blanches. Vous serez surpris d'apprendre que la plupart d'entre elles ne piquent pas.
Cette séance sera dédiée à la découverte des différences qui existent entre abeilles sauvages et abeille domestique (plus connue comme des « abeilles à miel »). Nous traiterons de la différence entre nid et ruche

mais aussi leurs différents types de dards et nous danserons la fameuse « danse des abeilles ».

Séance 8 : Le formidable monde des fourmis

Date 19/02/2025 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Nous aborderons la découverte des fourmis, de leurs mœurs et de leur anatomie. Mais à quoi ressemble une fourmi ? Etes-vous sûr de savoir ? Petit défi : réaliser une fourmi en pâte à modeler ! Nous pourrons ensuite comparer nos réalisations avec des vraies fourmis !

Comment vivent les fourmis que l'on retrouve dans la nature ? Après une réflexion commune sur l'image que nous nous faisons de la fourmilière, nous découvrirons l'architecture d'une d'entre elles et nous partirons à sa découverte : garde-manger, chambre royale, cimetière...Ce voyage au cœur de la fourmilière nous permettra par la même occasion de découvrir les différents rôles des fourmis en fonction de leur taille ou de leur âge, mais aussi de nous questionner sur leurs moyens de communication. Un jeu sensoriel basé sur les odeurs permettra aux enfants de se mettre dans la peau des fourmis.

Objectifs visés :

- Développement du sens de l'observation et de la réflexion.
- Identifier les caractéristiques physiques des fourmis, leur cycle de vie et leur régime alimentaire.
- Représentation spatiale d'une fourmilière. Sensibilisation aux éléments de communication et de hiérarchie chez les insectes sociaux.
- Découverte d'un vocabulaire scientifique (insectes sociaux, fourmilière, larves, nymphes, ouvrières...)

Séance 9 : Des abris pour les insectes

Date 12/03/2025 / 2H

Lieu : alsh vayres

Afin de favoriser la présence d'insectes utiles en milieu urbain rien de tel que d'y installer des refuges conçus pour les héberger. Construisons ensemble une maison pour les insectes tout en appliquant les bonnes pratiques. Souvent les hôtels à insectes préfabriqués sont souvent négligés ce qui facilite l'apparition de parasites et autres maladies chez nos amis insectes.

Objectifs visés :

- Travail de construction
- Prise en compte des habitats propres à chaque insecte utile au jardin
- Découverte des insectes amis et compagnons du jardinier

Séance 10 : Préparation de la restitution de Juin

Date 02/04/2025 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Le fil rouge de l'année sera la création du « journal des minuscules » que nous présenterons au mois de juin lors d'un goûter festif. Ce journal permettra aux enfants de partager leurs connaissances et nos actions de l'année auprès de leurs familles.

Nos activités suivront un fil rouge centré sur la création du « journal des minuscules ». Il sera construit en utilisant différents types de supports (création artistiques, diaporamas, jeux, maquettes...).

L'objectif de ce journal sera pour les enfants de partager les connaissances acquises tout au long de l'année ainsi que leurs créations et de pouvoir, eux à leur tour, sensibiliser les adultes à l'importance des

insectes. Ainsi, ce journal sera présenté aux familles et autres partenaires lors d'un goûter festif à la fin de l'année.

Séance 11 : Les supers-pouvoirs des insectes

Date 16/04/2025 / 2H

Lieu : alsh vayres

Le papier, la bombe, la porte, l'antigel...Qu'ont ces éléments en commun ? Ils ont été créés par les insectes bien avant nous ! Nous partirons à la découverte des supers- pouvoirs des insectes pour en comprendre toutes les forces et inventions de ces petits animaux.

Objectifs visés :

-Mettre en lien les actions des insectes et les éléments de la vie courante.

Séance 12 : De la chenille au papillon

Date 07/05/2025 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Mise en place d'un élevage de papillon, pour suivre son cycle de vie et sa grande métamorphose.

Objectifs visés :

-Explorer et observer le vivant

-Responsabilisation des enfants au vivant et aux soins du vivant

Séance 13 : Le grand réveil de la nature

Date 21/05/2025 / 2H

Lieu : alsh vayres

Alors que le printemps s'installe, les premiers papillons émergent, les fourmis sortent fourrager et les premières abeilles butinent. Il est donc temps de préparer son sac d'entomologiste et de partir explorer nos jardins. Lors de cette sortie les enfants pourront apprendre à observer et respecter la nature, à utiliser un guide d'identification ainsi qu'à réaliser un inventaire d'insectes.

Objectifs visés :

-Sortie en milieu naturel pour voir les insectes.

Séance 14 : Préparation de la restitution de Juin

Date 04/06/2025 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Continuité des préparatifs de la restitution avec la création d'éléments en lien avec les dernières séances et du « journal des minuscules »

Séance 15 : Restitution et goûter festif

Date 18/06/2025 / 2H

Lieu : alsh vayres

C'est le grand jour ! les enfants vont montrer toutes leurs créations pour mettre en valeur leurs aventures avec les insectes. Un goûter festif sera aussi organisé pour fêter tous ensemble la fin de l'année.

Date début du projet : (64061)

Type : (S/text-short)

25/09/2024

Date fin du projet : (64062)

Type : (S/text-short)

18/06/2025

Votre projet se déroule-t-il sur un Espace Naturel Sensible du Département ? (64044)

Type : (Y/yes-no)

Non **Votre projet-il combiné avec un projet déposé dans le cadre d'un autre dispositif du****Département ? (64045)**

Type : (Y/yes-no)

Non

Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation

nature (64048)

Type : (/array-multi-flexi-text)

	Nombre de Filles - 1	Nombre de Garçons - 2	Nombre de jeunes - 3
0 à 3 ans - 1	0	0	0
3 à 5 ans - 2	0	0	0
6 à 10 ans - 3	6	6	12
11 à 14 ans - 4	0	0	0
« Club Ados » - 5	0	0	0
Total - 6	6	6	12

Veillez indiquer le nombre total de jeunes (64055)

Type : (N/numeric)

12

Quelles actions concrètes comptez-vous mener pour favoriser l'égalité filles – garçons dans

votre projet ? (64047)

Type : (T/text-long)

Le club nature sera présenté indifféremment aux filles et aux garçons du centre de loisirs.
 Le groupe retenu respectera la mixité. Les activités seront proposées autant aux filles qu'aux garçons.

Des jeunes ayant un handicap participent-ils au projet ? (64049)

Type : (Y/yes-no)

Non **Type de production réalisée par les jeunes et valorisation envisagée du Club nature (64070)**

Type : (T/text-long)

Valorisation du projet avec réalisation de plusieurs productions en faveur de la préservation de la biodiversité locale, faites par les jeunes impliqués dans le projet.

Un temps de valorisation est prévu à la fin du projet où les jeunes impliqués dans ce projet présenteront leurs rendus finaux aux personnes conviées lors de ce temps (familles...)

V. Budget prévisionnel du projet (4112)

Dépenses prévisionnelles du projet :

Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)

Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet

(64051)

Type : (;/array-multi-flexi-text)

	EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...) - 2	Montants - 1
PREPARATION PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE ET DE CONSTRUCTION DU CNG (prospection, rencontres sur le territoire, coordination, repérage terrain, suivi) - 1	6 séances de travail à 175€	1050 €
ANIMATION ET DEPLACEMENT DES INTERVENANT.E.S - 2	15 séances à 250€ / 2h	3750 €
MATERIELS PEDAGOGIQUES CONSOMMABLES UTILISEES LORS DES ANIMATIONS - 3	Achat de matériel pour l'animation : matériel de construction pour les refuges à insectes, matériel de loisirs créatifs	500 €
COMMUNICATION ET VALORISATION DU CLUB NATURE GIRONDE - 4	Goûter et restitution et Infos sur le Facebook de Fourmidables et création d'un blog	700 €
AUTRES Prestations de service ponctuelles - 5	0	0
AUTRES Matériels et	0	0

fournitures - 6

AUTRES Location (salle, équipements, véhicule) - 7	0	0
AUTRES Assurances - 10	0	0
AUTRES Déplacement des jeunes - 14	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – mise à disposition gratuite de biens et de service - 16	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – personnel bénévole - 17	0	0
TOTAL - 18	0	6000 €

Veillez indiquer le coût prévisionnel total du projet (64057)

Type : (N/numeric)

6000

Recettes prévisionnelles du projet :
Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)
(64052)

Type : (;/array-multi-flexi-text)

	MONTANTS - 1
RESSOURCES PROPRES - Participation de la collectivité territoriale ou de l'intercommunalité égale ou supérieure 25 % (hors mise à disposition gratuite de biens et de services et personnels bénévoles) - 1	1500
SUBVENTION DEMANDEE - DSDEN - SDJES - 3	0
SUBVENTION DEMANDEE - CAF - 5	0
SUBVENTION DEMANDEE - MSA - 6	0
SUBVENTION DEMANDEE - Département de la Gironde - 7	4500
SUBVENTION DEMANDEE - Autres collectivités - 8	0
AUTRE RECETTE ATTENDUE - Participation des familles - 13	0
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE - Mise à disposition gratuite de biens et de services - 15	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - Personnel bénévole - 17	0
AUTRES - 19	0
TOTAL - 18	6000

Informations complémentaires relatives au budget : (64053)

Type : (T/text-long)

Veillez préciser le montant de la subvention sollicitée auprès du Département de la Gironde :**(64054)**

Type : (N/numeric)

4500

Données personnelles (64071)

Type : (L/list-radio)

En cochant cette case, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour me recontacter dans le cadre des actions jeunesse / éducation du Département. Aucun autre traitement en sera effectué avec mes informations.

A1

Attestation sur l'honneur (64058)

Type : (L/list-radio)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations saisies.

A1

Engagement (64059)

Type : (L/list-radio)

Si ce projet est validé par le Département, votre établissement s'engage à le réaliser, à fournir un bilan à son terme et à valoriser le partenariat départemental.

A1



**Convention de partenariat entre La Cali et
Fourmidables
visant la mise en place du Club nature « A la découverte des insectes »
au bénéfice du centre de loisirs d'Arveyres
pour la période 2024-2025**

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Libournais du 17 juin 2024, relative au soutien de La Cali au déploiement du dispositif « Club nature » du département de la Gironde et l'autorisation de signature d'une convention avec Fourmidables pour la création d'un Club nature,

Entre : La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) représentée par le Président, Monsieur Philippe BUISSON,
Et dénommée ci-après « La Cali ».

D'une part,

Et : la Fourmidables, désignée ci-après par « Fourmidables »,
Autoentreprise créée en octobre 2019
N° SIRET : 881 392 047 00026
Et représentée par ses cofondatrices Mesdames Cristela SANCHEZ OMS et Diane BIGOT,

D'autre part,

Préambule

Dispositif Club nature Gironde

Le Club nature Gironde est un dispositif porté par le département de la Gironde, visant à développer des projets de sensibilisation des jeunes à l'environnement en dehors du temps scolaire. Il s'agit de leur faire (re)découvrir les milieux naturels qu'ils côtoient tous les jours, de les sensibiliser aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et de les positionner en tant qu'acteurs de la protection de cet environnement.

Ce dispositif a pour objectif d'inciter les collectivités territoriales à déployer ce type de projets participatifs et pédagogiques sur leur territoire, en s'appuyant sur les structures locales d'éducation à l'environnement.

Pour la mise en œuvre de ces initiatives, le département s'appuie sur les intercommunalités, dont les communautés d'agglomération, chargées de centraliser et coordonner les projets de Club nature sur leur territoire.

Motivations de La Cali

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et de lutte contre le changement climatique, La Cali souhaite protéger et promouvoir le patrimoine agricole et naturel du territoire, en particulier en soutenant les initiatives qui concourent à la préservation des milieux et à l'éducation à l'environnement et au développement durable notamment auprès des plus jeunes.



Motivations de Fourmidables et présentation du projet

Fourmidables est le projet de deux docteurs en écologie et biologie qui ont eu envie de partager leur passion sur les insectes avec le plus grand nombre, petits et grands. Son but est d'aborder les questions liées à l'environnement au travers d'activités ludiques et originales, permettant à tous d'observer, manipuler, écouter et discuter autour des sujets abordés. La pédagogie active et l'éducation par la nature sont les missions de la structure, toujours guidées par le sourire et la convivialité.

Origines du projet

Le centre de loisirs élémentaire d'Arveyres a fait part de son intérêt de bénéficier du dispositif Club nature Gironde, et a donc été mis en relation avec Fourmidables.

Un programme de 15 séances a été établi, et sera déployé tout au long de l'année scolaire 2024-25.

L'environnement proche du centre de loisirs (base nautique...) pourra servir de support pour les séances.

Article 1 : objet de la convention

L'objectif de la présente convention est de préciser les obligations de chacune des parties en vue de la mise en œuvre et du suivi du Club nature Gironde « A la découverte des insectes ».

Article 2 : création et déploiement du Club nature « A la découverte des insectes »

Fourmidables, souhaitant animer un Club nature sur le territoire de l'agglomération, sollicite, selon les modalités définies par le Conseil départemental de la Gironde, l'appui de La Cali.

En collaboration avec La Cali, la structure a complété et transmis à la collectivité son dossier de candidature, sur la base du document proposé par le département.

Ainsi que le prévoit le dispositif, La Cali a déposé le dossier de Club nature sur la plateforme dédiée du département. Une candidature a donc été soumise le 10 mai 2024 (voir **Annexe 1**).

Après avoir enregistré le dossier, le Conseil départemental a programmé l'instruction du Club nature « A la découverte des insectes » lors d'une commission permanente, qui vise à octroyer une subvention à La Cali

Si elle obtient cette subvention, La Cali la reversera intégralement à Fourmidables, complétée d'une subvention issue de ses fonds propres, sur la base du financement prévisionnel suivant :

15 séances du club nature Gironde	Subvention prévisionnelle du département (75%)	Autofinancement Cali (25%)	Budget total du projet
À la découverte des insectes	4 500 €	1 500 €	6 000 €



Conformément à ce dossier, Fourmidables s'engage à mettre en œuvre le programme suivant :

- Nom du Club nature : « A la découverte des insectes »
- Lieu de l'activité : le centre de loisirs élémentaire d'Arveyres et ses espaces naturels proches
- Public bénéficiaire : 12 enfants âgés de 6 à 10 ans
- Nature de l'activité proposée : 15 séances de 2 heures chacune sur la période donnée, entre septembre 2024 et juin 2025
- Séances théoriques et pratiques pour observer et comprendre le monde des insectes et leur écosystème.
- Intervenantes prévues pour l'activité : Mesdames Cristela SANCHEZ OMS et Diane BIGOT, docteurs en écologie et biologie.

Article 3 : engagement des parties

Fourmidables met en œuvre son projet en toute autonomie et sous sa seule responsabilité, et est donc en charge notamment :

- des relations avec la structure d'accueil de son activité, en l'occurrence le centre de loisirs de d'Arveyres et les animateurs référents du projet,
- des relations avec les bénéficiaires du Club nature et leurs parents : organisation, planification et animation des séances,
- de tenir La Cali informée du déroulement de son projet à savoir le nombre de jeunes inscrits au Club « A la découverte des insectes » (et parmi eux du nombre de résidents de La Cali), du planning prévisionnel des séances, de leur contenu synthétique et de lui adresser un bilan de l'opération (voir article 6).

Après discussion préalable entre La Cali et Fourmidables, des représentants de La Cali pourront être autorisés à participer aux séances.

En cas de difficulté de toute nature survenue pendant la durée de la convention et susceptible d'impacter le projet, Fourmidables est également tenue d'en informer La Cali.

- de transmettre l'ensemble des pièces justificatives (factures...) et bilan technique et financier, dans la perspective du versement de la subvention (acompte(s) et solde (voir article 5).
- de la communication sur le Club nature.

Concernant la communication, les consignes suivantes devront être respectées :

- **Pour le département de la Gironde**, les bénéficiaires d'une aide départementale s'engagent à :
 - apposer le logo du Département (à télécharger sur gironde.fr/le-logo) sur l'ensemble des outils de communication (dépliants, affichettes, flyers, site internet, signalétique, newsletter...)
 - citer l'implication du Département lors des prises de parole en interne et en externe (interview, réunion publique...)
 - valorisation de votre projet : pour valoriser votre manifestation, la partager, faciliter les échanges d'informations entre partenaires, n'hésitez pas à envoyer vos documents (textes, œuvres, films, liens vers des sites internet...) à l'adresse suivante : projets-jeunesses@gironde.fr. Ils seront insérés à l'espace collaboratif Partage d'expériences sur l'[Espace Acteurs Jeunesse](#).



Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le

ID : 033-200070092-20240617-B_2024_06_036-DE



- **Pour La Cali** : respect des mêmes règles que pour le Département concernant le logo sur les supports de communication et citation de La Cali comme partenaire soutien du projet. Si, Fourmidables transmet à La Cali des informations sur le déroulement du club nature, la collectivité pourra faire la promotion de l'opération au travers de ses outils de communication grand public ou institutionnels.

La Cali s'engage à soutenir financièrement le projet selon les modalités définies à l'article 5.

Article 4 : durée de la convention

La présente convention est valable à compter de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 5 : financement du Club nature par La Cali

Sous réserve de l'acceptation du dossier et du versement de la subvention prévue par le département, La Cali s'engage à allouer à l'autoentreprise Fourmidables la totalité de la subvention perçue au titre de ce Club nature par le département.

Les modalités de versement seront les suivantes :

Club nature	Montant total du projet	Versement 1 A la signature de la convention (60%)	Versement 2 A la remise du bilan (40%)
À la découverte des insectes	6 000 €	3 600 €	2 400 €

Selon les procédures comptables en vigueur à La Cali, la collectivité se libérera des sommes dues au titre de la présente convention par virement au crédit du compte :

monabanq					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 14690	Guichet 00001	N° compte 52000431871	Clé 85	Devise EUR	Domiciliation MONABANQ
Identifiant international de compte bancaire		IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1469 0000 0152 0004 3187 185			CMCIFRP1MON	
Domiciliation MONABANQ 59078 LILLE CEDEX 9		Titulaire du compte (Account Owner) MLE DIANE BIGOT 39 ROUTE DE PINAUD 33910 ST DENIS DE PILE			
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.		PARTIE RESERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			



Article 6 : suivi et évaluation du dispositif

Les personnes désignées pour le suivi de l'opération sont :

- Mesdames Cristela SANCHEZ OMS et Diane BIGOT, cofondatrices de Fourmidables,
- Monsieur Alexandre MEYRE, directeur ALSH d'Arveyres géré par La Cali.

Les parties à la présente convention conviennent de s'informer mutuellement au cas où elles envisageraient de changer leur responsable respectif ainsi désigné.

Fourmidables transmettra à La Cali un bilan global de l'opération qui sera composé d'une description des séances (date, thème, nombre de participants aux séances) et d'une analyse qualitative du projet permettant de révéler les freins rencontrés et les pistes d'amélioration (voir Article 3).

Article 7 : responsabilité et assurance

Fourmidables s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de La Cali ne puisse être recherchée.

A tout moment, sur demande de La Cali, l'autoentreprise Fourmidables devra être en mesure de justifier des attestations d'assurances souscrites.

Article 8 : différends et litiges

En cas de contestation, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation. Elles pourront recourir, le cas échéant, à un expert choisi d'un commun accord.

Si néanmoins le désaccord persiste, le litige relèvera alors des tribunaux compétents.

Fait à Libourne, le 20 juin 2024,

Le Président de La Cali

Les cofondatrices de
Fourmidables

Monsieur Philippe BUISSON

Mesdames Cristela SANCHEZ OMS et
Diane BIGOT



Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 033-200070092-20240617-B_2024_06_036-DE



ANNEXE

Annexe 1 : Dossier de candidature « A la découverte des insectes », présenté au Conseil départemental de la Gironde

Club Nature Gironde 2024 -2025

I. Dispositif concerné (4113)

Dispositif concerné ? (64063)

Type : (L/list-radio)

Club Nature Gironde (déroulement sur année scolaire)

A2

II. Porteur du projet / Demande de subvention (4110)

Vous êtes ... (64064)

Type : (L/list-radio)

Une commune ou une structure intercommunale

A2

Nom et prénom de la personne responsable du projet (64038)

Type : (S/text-short)

Isabelle DUMORA

Fonction du responsable du projet (64039)

Type : (S/text-short)

Chargée de mission transition écologique

Téléphone du responsable du projet (64040)

Type : (S/text-short)

0524242213

Courriel du responsable du projet : (64041)

Type : (S/text-short)

idumora@lacali.fr

Merci d'indiquer l'adresse du site internet de votre structure (64060)

Type : (S/text-short)

<https://www.lacali.fr/>

III. Partenaire du projet (4114)

Nom.s structure.s d'éducation à l'environnement intervenante.s dans le projet (64067)

Type : (S/text-short)

Fourmidables

Nom.s, coordonnées et compétences (diplômes, expériences jeune public...) des animateur.trice.s du Club nature (64068)

Type : (S/text-short)

BIGOT Diane, contact.fourmidables@gmail.com, Tél 06 65 55 54 36 – SIRET 88139204700026
Diplômes : • Master Bioinformatique et Génomique (Université de Rennes) • Doctorat en Biologie évolutive à l'Institut de Recherche sur la Biologie de l'Insecte (Université de Tours) • Formation en ligne « Passeur de Nature » avec attestation de réussite
Expérience professionnelle : • Doctorante dans un laboratoire de Recherche pendant 3 ans : compétences en médiation scientifique, gestion de projet et compétences en management. • Post-doctorat de 18 mois en Allemagne : adaptation, gestion de projet • Co-fondatrice de la marque Fourmidables (animations pédagogiques sur les insectes) : gestion de projet, 4 ans d'expérience en qualité d'intervenante animatrice auprès de tous publics et dans différents cadres (a animation de fêtes d'anniversaires, animations familiales, intervention dans les écoles et centres de loisirs). Création d'animations, ateliers et jeux pédagogiques sur la thématique de la nature • Co-fondatrice de l'association Place aux Minuscules : partenaires du dispositif Juniors du Développement Durable de Bordeaux Métropole (interventions pendant le temps scolaire), mise en place d'un petit Club Nature dans le Fronsadais (2022-2023) et mise en place d'activités nature pour les familles avec des enfants de 3 à 6 ans.

Adresse du site internet (64069)

Type : (S/text-short)

www.fourmidables.com Fourmidables - Animations pédagogiques sur les insectes | Facebook

IV. Descriptif du projet (4111)

Nom de votre projet : (64042)

Type : (S/text-short)

A la découverte des insectes

Présentation synthétique du contexte / objectifs pédagogiques du projet et du déroulement de chaque séance (période/date, temps d'animation, thème, lieu, objectifs, déroulé, outils et matériels utilisés, réalisations...) (64043)

Type : (T/text-long)

Contexte / objectifs pédagogiques du projet
Au titre de sa compétence enfance, La Cali gère, avec le soutien des communes, les accueils de loisirs périscolaires (le mercredi) et extrascolaires (pendant les vacances).
La Cali souhaite ainsi bénéficier du dispositif Club nature Gironde, afin d'animer les projets pédagogiques portés au sein des structures.
L'un de ces centres est localisé à Vayres, et dispose à proximité d'espaces naturels, en particulier la Dordogne, marais et palus.

La Cali a donc mis en relation ce centre de loisirs avec Fourmidables, localisé sur Galgon et Saint Denis de Pile.

Leurs interventions visent à faire découvrir aux jeunes le monde des insectes ainsi que la biodiversité tout en développant leur sens de l'observation et de réflexion. Les animateurs sensibilisent les jeunes dans le but de les inciter à des comportements responsables, à développer leur sens critique sur l'influence de l'Homme et son impact sur l'environnement. Pour finir, le but ultime de leur projet est de les mettre en situation et leur donner les moyens concrets de participer au respect de l'environnement.

Ce projet a été monté en partenariat entre Fourmidables et les ALSH de Vayres et d'Arveyres. Ainsi, pour des questions d'organisation, l'animatrice de Fourmidables en charge des ateliers, se déplacera sur l'une ou l'autre des structures. De ce fait les enfants participant se rendront en Calibus, alternativement sur l'un ou l'autre des centres de loisirs accueillant l'atelier.
Les interventions de Fourmidables se feront avec un des groupes le matin (10h30-12h30) et l'autre l'après-midi (14h00-16h00).

L'objectif pédagogique du projet est de permettre aux enfants de découvrir le monde des insectes par le jeu et l'expérience.

Déroulement de chaque séance (période/date, temps d'animation, thème, lieu, objectifs, déroulé, outils et matériels utilisés, réalisations...)

Séance 1 : Voyage en coléoptère

Date 25/09/2024 / 2H

Lieu : alsh vayres

Six pattes, un squelette externe, des antennes...Comment distinguer les insectes parmi les arthropodes ? Quel est leur mode de vie ? Comment se déplacent-ils ? Quels sont leurs moyens de défense ? Comment communiquent-ils ? Grâce à notre belle collection naturaliste, à divers jeux et à des activités sensorielles, les enfants découvriront l'anatomie et les sens de ce groupe animal et vivront une expérience unique : être dans la peau d'un insecte.

Objectifs visés :

- Découverte du monde des insectes et de leur biodiversité.
- Découverte de vocabulaire spécifique.
- Développement des aptitudes sensorielles.

Séance 2 : Phasmagorique

Date 16/10/2024 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Est-ce une feuille ? Est-ce un bâton ? Ou peut-être un scorpion ? Les phasmes sont des véritables champions du camouflage. Cette séance sera l'occasion d'apprendre d'étonnantes informations sur leur mode de vie en nous servant de nos loupes d'explorateur mais aussi de rencontrer ces animaux surprenants à condition bien sûr, de réussir à les trouver lors d'une petite partie de cache-cache.

Objectifs visés :

- Découverte du vivant et responsabilisation des enfants face aux soins à apporter à des animaux vivants.

Bienveillance, empathie.

- Approfondissement de la notion de biodiversité chez les insectes.
- Développent du sens de l'observation.

Séance 3 : Au fil des araignées

Date 06/11/2024 / 2H

Lieu : alsh vayres

Lorsque l'on parle des petites bêtes et des insectes, il nous arrive de penser aux araignées... Bien que les araignées ne soient pas des insectes, nous allons explorer tous ensemble leur monde tout aussi fascinant. Nous verrons en premier lieu leur anatomie et la comparerons à celle des insectes déjà abordée. Au travers de jeux et d'activités ludiques, nous nous mettrons dans la peau des araignées tissant leur toiles et découvriront leur diversité de modes de chasse, de déplacement et de défense originax

Objectifs visés :

- Différencier facilement les insectes des araignées
- Diminuer l'appréhension que certains enfants peuvent avoir envers les araignées
- Respect du vivant
- Travail en équipe

Séance 4 : Escape Game : L'agence secrète des moustiques

Date 27/11/2024 / 2H

Lieu : alsh arveyres

« Agents moustiques, nous devons faire face à une menace de la plus haute importance : les hommes veulent nous empêcher de piquer ! Nous résistons depuis des millions d'années, cette fois notre survie est en jeu ! Je lance officiellement l'opération invasion ! »
Par ce jeu les enfants pourront mieux appréhender le fonctionnement et l'utilité de ces insectes mal-aimés

Objectifs visés :

- Prise de conscience sur le fait que tous les êtres vivants jouent un rôle important dans la nature
- Respect du vivant
- Travail en équipe

Séance 5 : Ma boîte à papillon

Date 18/10/2024 / 2H

Lieu : alsh vayres

La nature a su créer des milliers de formes différentes dans le monde des insectes, plus surprenantes les unes que les autres. Prenons exemple et laissons libre cours à notre imagination ! Grands, petits, à paillettes, métalliques, fluo, poilus, épineux...Les enfants vont créer des insectes en papier proches de la réalité ou sorties de leur imaginaire.

Objectifs visés :

- Approfondissement des connaissances sur l'anatomie des insectes et autres petites bêtes. Créativité et travail manuel.

Séance 6 : Des fleurs et des insectes

Date 15/01/2025 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Découverte de la biodiversité en termes de formes, de couleurs et d'odeurs chez les fleurs. Apprentissage de l'anatomie simplifiée de la fleur et de ses secrets. Découverte du lien entre insectes et les végétaux.
Prise de conscience de l'importance des insectes via la description du processus de la pollinisation.

Objectifs visés :

- Anatomie des fleurs et végétaux
- Lien entre insectes et plantes

Séance 7 : Mille et une abeilles

Date 05/02/2025 / 2H

Lieu : alsh vayres

La vie secrète des abeilles : un monde insoupçonné. Elles nidifient au sol, dans les tiges creuses, dans vos pots de fleurs, dans les moindres petits trous. Elles visitent chaque fleur, récupèrent leur pollen et dégustent leur nectar. Elles sont petites ou grosses, poilues ou métallisées, jaunes ou blanches. Vous serez surpris d'apprendre que la plupart d'entre elles ne piquent pas.
Cette séance sera dédiée à la découverte des différences qui existent entre abeilles sauvages et abeille domestique (plus connue comme des « abeilles à miel »). Nous traiterons de la différence entre nid et ruche mais aussi leurs différents types de dards et nous danserons la fameuse « danse des abeilles ».

Séance 8 : Le formidable monde des fourmis

Date 19/02/2025 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Nous aborderons la découverte des fourmis, de leurs mœurs et de leur anatomie. Mais à quoi ressemble une fourmi ? Etes-vous sûr de savoir ? Petit défi : réaliser une fourmi en pâte à modeler ! Nous pourrons ensuite comparer nos réalisations avec des vraies fourmis !

Comment vivent les fourmis que l'on retrouve dans la nature ? Après une réflexion commune sur l'image que nous nous faisons de la fourmilière, nous découvrirons l'architecture d'une d'entre elles et nous partirons à sa découverte : garde-manger, chambre royale, cimetière... Ce voyage au cœur de la fourmilière nous permettra par la même occasion de découvrir les différents rôles des fourmis en fonction de leur taille ou de leur âge, mais aussi de nous questionner sur leurs moyens de communication. Un jeu sensoriel basé sur les odeurs permettra aux enfants de se mettre dans la peau des fourmis.

Objectifs visés :

- Développement du sens de l'observation et de la réflexion.
- Identifier les caractéristiques physiques des fourmis, leur cycle de vie et leur régime alimentaire.
- Représentation spatiale d'une fourmilière. Sensibilisation aux éléments de communication et de hiérarchie chez les insectes sociaux.
- Découverte d'un vocabulaire scientifique (insectes sociaux, fourmilière, larves, nymphes, ouvrières...)

Séance 9 : Des abris pour les insectes

Date 12/03/2025 / 2H

Lieu : alsh vayres

Afin de favoriser la présence d'insectes utiles en milieu urbain rien de tel que d'y installer des refuges conçus pour les héberger. Construisons ensemble une maison pour les insectes tout en appliquant les bonnes pratiques. Souvent les hôtels à insectes préfabriqués sont souvent négligés ce qui facilite l'apparition de parasites et autres maladies chez nos amis insectes.

Objectifs visés :

- Travail de construction
- Prise en compte des habitats propres à chaque insecte utile au jardin
- Découverte des insectes amis et compagnons du jardinier

Séance 10 : Préparation de la restitution de Juin

Date 02/04/2025 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Le fil rouge de l'année sera la création du « journal des minuscules » que nous présenterons au mois de juin lors d'un goûter festif. Ce journal permettra aux enfants de partager leurs connaissances et nos actions de l'année auprès de leurs familles.

Nos activités suivront un fil rouge centré sur la création du « journal des minuscules ». Il sera construit en utilisant différents types de supports (création artistiques, diaporamas, jeux, maquettes...).

L'objectif de ce journal sera pour les enfants de partager les connaissances acquises tout au long de l'année ainsi que leurs créations et de pouvoir, eux à leur tour, sensibiliser les adultes à l'importance des insectes. Ainsi, ce journal sera présenté aux familles et autres partenaires lors d'un goûter festif à la fin de l'année.

Séance 11 : Les supers-pouvoirs des insectes

Date 16/04/2025 / 2H

Lieu : alsh vayres

Le papier, la bombe, la porte, l'antigel...Qu'ont ces éléments en commun ? Ils ont été créés par les insectes bien avant nous ! Nous partirons à la découverte des supers- pouvoirs des insectes pour en comprendre toutes les forces et inventions de ces petits animaux.

Objectifs visés :

-Mettre en lien les actions des insectes et les éléments de la vie courante.

Séance 12 : De la chenille au papillon

Date 07/05/2025 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Mise en place d'un élevage de papillon, pour suivre son cycle de vie et sa grande métamorphose.

Objectifs visés :

-Explorer et observer le vivant

-Responsabilisation des enfants au vivant et aux soins du vivant

Séance 13 : Le grand réveil de la nature

Date 21/05/2025 / 2H

Lieu : alsh vayres

Alors que le printemps s'installe, les premiers papillons émergent, les fourmis sortent fourrager et les premières abeilles butinent. Il est donc temps de préparer son sac d'entomologiste et de partir explorer nos jardins. Lors de cette sortie les enfants pourront apprendre à observer et respecter la nature, à utiliser un guide d'identification ainsi qu'à réaliser un inventaire d'insectes.

Objectifs visés :

-Sortie en milieu naturel pour voir les insectes.

Séance 14 : Préparation de la restitution de Juin

Date 04/06/2025 / 2H

Lieu : alsh arveyres

Continuité des préparatifs de la restitution avec la création d'éléments en lien avec les dernières séances et du « journal des minuscules »

Séance 15 : Restitution et goûter festif

Date 18/06/2025 / 2H

Lieu : alsh vayres

C'est le grand jour ! les enfants vont montrer toutes leurs créations pour mettre en valeur leurs aventures avec les insectes. Un goûter festif sera aussi organisé pour fêter tous ensemble la fin de l'année.

Date début du projet : (64061)

Type : (S/text-short)

25/09/2024

Date fin du projet : (64062)

Type : (S/text-short)

18/06/2025

Votre projet se déroule-t-il sur un Espace Naturel Sensible du Département ? (64044)

Type : (Y/yes-no)

Non **Votre projet-il combiné avec un projet déposé dans le cadre d'un autre dispositif du****Département ? (64045)**

Type : (Y/yes-no)

Non

Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation

nature (64048)

Type : (/array-multi-flexi-text)

	Nombre de Filles - 1	Nombre de Garçons - 2	Nombre de jeunes - 3
0 à 3 ans - 1	0	0	0
3 à 5 ans - 2	0	0	0
6 à 10 ans - 3	6	6	12
11 à 14 ans - 4	0	0	0
« Club Ados » - 5	0	0	0
Total - 6	6	6	12

Veillez indiquer le nombre total de jeunes (64055)

Type : (N/numeric)

12

Quelles actions concrètes comptez-vous mener pour favoriser l'égalité filles – garçons dans

votre projet ? (64047)

Type : (T/text-long)

Le club nature sera présenté indifféremment aux filles et aux garçons du centre de loisirs.
 Le groupe retenu respectera la mixité. Les activités seront proposées autant aux filles qu'aux garçons.

Des jeunes ayant un handicap participent-ils au projet ? (64049)

Type : (Y/yes-no)

Non **Type de production réalisée par les jeunes et valorisation envisagée du Club nature (64070)**

Type : (T/text-long)

Valorisation du projet avec réalisation de plusieurs productions en faveur de la préservation de la biodiversité locale, faits par les jeunes impliqués dans le projet.

Un temps de valorisation est prévu à la fin du projet où les jeunes impliqués dans ce projet présenteront leurs rendus finaux aux personnes conviées lors de ce temps (familles...)

V. Budget prévisionnel du projet (4112)

Dépenses prévisionnelles du projet :

Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)

Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet

(64051)

Type : (/array-multi-flexi-text)

	EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...) - 2	Montants - 1
PREPARATION PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE ET DE CONSTRUCTION DU CNG (prospection, rencontres sur le territoire, coordination, repérage terrain, suivi) - 1	6 séances de travail à 175€	1050 €
ANIMATION ET DEPLACEMENT DES INTERVENANT.E.S - 2	15 séances à 250€ / 2h	3750 €
MATERIELS PEDAGOGIQUES CONSOMMABLES UTILISEES LORS DES ANIMATIONS - 3	Achat de matériel pour l'animation : matériel de construction pour les refuges à insectes, matériel de loisirs créatifs	500 €
COMMUNICATION ET VALORISATION DU CLUB NATURE GIRONDE - 4	Goûter et restitution et Infos sur le Facebook de Fourmidables et création d'un blog	700 €
AUTRES Prestations de service ponctuelles - 5	0	0
AUTRES Matériels et	0	0

fournitures - 6

AUTRES Location (salle, équipements, véhicule) - 7	0	0
AUTRES Assurances - 10	0	0
AUTRES Déplacement des jeunes - 14	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – mise à disposition gratuite de biens et de service - 16	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – personnel bénévole - 17	0	0
TOTAL - 18	0	6000 €

Veillez indiquer le coût prévisionnel total du projet (64057)

Type : (N/numeric)

6000

Recettes prévisionnelles du projet :
Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)
(64052)

Type : (;/array-multi-flexi-text)

	MONTANTS - 1
RESSOURCES PROPRES - Participation de la collectivité territoriale ou de l'intercommunalité égale ou supérieure 25 % (hors mise à disposition gratuite de biens et de services et personnels bénévoles) - 1	1500
SUBVENTION DEMANDEE - DSDEN - SDJES - 3	0
SUBVENTION DEMANDEE - CAF - 5	0
SUBVENTION DEMANDEE - MSA - 6	0
SUBVENTION DEMANDEE - Département de la Gironde - 7	4500
SUBVENTION DEMANDEE - Autres collectivités - 8	0
AUTRE RECETTE ATTENDUE - Participation des familles - 13	0
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE - Mise à disposition gratuite de biens et de services - 15	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - Personnel bénévole - 17	0
AUTRES - 19	0
TOTAL - 18	6000

Informations complémentaires relatives au budget : (64053)

Type : (T/text-long)

Veillez préciser le montant de la subvention sollicitée auprès du Département de la Gironde :**(64054)**

Type : (N/numeric)

4500

Données personnelles (64071)

Type : (L/list-radio)

En cochant cette case, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour me recontacter dans le cadre des actions jeunesse / éducation du Département. Aucun autre traitement en sera effectué avec mes informations.

A1

Attestation sur l'honneur (64058)

Type : (L/list-radio)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations saisies.

A1

Engagement (64059)

Type : (L/list-radio)

Si ce projet est validé par le Département, votre établissement s'engage à le réaliser, à fournir un bilan à son terme et à valoriser le partenariat départemental.

A1



**Convention de partenariat entre La Cali et
Fourmidables
visant la mise en place du Club nature « Le monde des insectes »
au bénéfice du centre de loisirs de Vayres
pour la période 2024-2025**

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Libournais du 17 juin 2024, relative au soutien de La Cali au déploiement du dispositif « Club nature » du département de la Gironde et l'autorisation de signature d'une convention avec Fourmidables pour la création d'un Club nature,

Entre : La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) représentée par le Président, Monsieur Philippe BUISSON,
Et dénommée ci-après « La Cali ».

D'une part,

Et : la Fourmidables, désignée ci-après par « Fourmidables »,
Autoentreprise créée en octobre 2019
N° SIRET : 881 392 047 00026
Et représentée par ses cofondatrices Mesdames Cristela SANCHEZ OMS et Diane BIGOT,

D'autre part,

Préambule

Dispositif Club nature Gironde

Le Club nature Gironde est un dispositif porté par le département de la Gironde, visant à développer des projets de sensibilisation des jeunes à l'environnement en dehors du temps scolaire. Il s'agit de leur faire (re)découvrir les milieux naturels qu'ils côtoient tous les jours, de les sensibiliser aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et de les positionner en tant qu'acteurs de la protection de cet environnement.

Ce dispositif a pour objectif d'inciter les collectivités territoriales à déployer ce type de projets participatifs et pédagogiques sur leur territoire, en s'appuyant sur les structures locales d'éducation à l'environnement.

Pour la mise en œuvre de ces initiatives, le département s'appuie sur les intercommunalités, dont les communautés d'agglomération, chargées de centraliser et coordonner les projets de Club nature sur leur territoire.

Motivations de La Cali

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et de lutte contre le changement climatique, La Cali souhaite protéger et promouvoir le patrimoine agricole et naturel du territoire, en particulier en soutenant les initiatives qui concourent à la préservation des milieux et à l'éducation à l'environnement et au développement durable notamment auprès des jeunes.



Motivations de Fourmidables et présentation du projet

Fourmidables est le projet de deux docteurs en écologie et biologie qui ont eu envie de partager leur passion sur les insectes avec le plus grand nombre, petits et grands. Son but est d'aborder les questions liées à l'environnement au travers d'activités ludiques et originales, permettant à tous d'observer, manipuler, écouter et discuter autour des sujets abordés. La pédagogie active et l'éducation par la nature sont les missions de la structure, toujours guidées par le sourire et la convivialité.

Origines du projet

Le centre de loisirs élémentaire de Vayres a fait part de son intérêt de bénéficier du dispositif Club nature Gironde, et a donc été mis en relation avec Fourmidables.

Un programme de 15 séances a été établi, et sera déployé tout au long de l'année scolaire 2024-25.

L'environnement proche du centre de loisirs pourra servir de support pour les séances.

Article 1 : objet de la convention

L'objectif de la présente convention est de préciser les obligations de chacune des parties en vue de la mise en œuvre et du suivi du Club nature Gironde « Le monde des insectes ».

Article 2 : création et déploiement du Club nature « Le monde des insectes »

Fourmidables, souhaitant animer un Club nature sur le territoire de l'agglomération, sollicite, selon les modalités définies par le Conseil départemental de la Gironde, l'appui de La Cali.

En collaboration avec La Cali, la structure a complété et transmis à la collectivité son dossier de candidature, sur la base du document proposé par le département.

Ainsi que le prévoit le dispositif, La Cali a déposé le dossier de Club nature sur la plateforme dédiée du département. Une candidature a donc été soumise le 10 mai 2024 (voir **Annexe 1**).

Après avoir enregistré le dossier, le Conseil départemental a programmé l'instruction du Club nature « Le monde des insectes » lors d'une commission permanente, qui vise à octroyer une subvention à La Cali pour l'accompagnement de ce cycle.

Si elle obtient la subvention, La Cali la reversera intégralement à Fourmidables, complétée d'une subvention issue de ses fonds propres, sur la base du financement prévisionnel suivant :

15 séances du club nature Gironde	Subvention prévisionnelle du département (75%)	Autofinancement Cali (25%)	Budget total du projet
Le monde des insectes	4 500 €	1 500 €	6 000 €



Conformément à ce dossier, Fourmidables s'engage à mettre en œuvre le programme suivant :

- Nom du Club nature : « Le monde des insectes »
- Lieu de l'activité : le centre de loisirs élémentaire de Vayres et ses espaces naturels proches
- Public bénéficiaire : 12 enfants âgés de 6 à 10 ans
- Nature de l'activité proposée : 15 séances de 2 heures chacune sur la période donnée, entre septembre 2024 et juin 2025
- Séances théoriques et pratiques pour observer et comprendre le monde des insectes et leur écosystème.
- Intervenantes prévues pour l'activité : Mesdames Cristela SANCHEZ OMS et Diane BIGOT, docteurs en écologie et biologie.

Article 3 : engagement des parties

Fourmidables met en œuvre son projet en toute autonomie et sous sa seule responsabilité, et est donc en charge notamment :

- des relations avec la structure d'accueil de son activité, en l'occurrence le centre de loisirs de de Vayres et les animateurs référents du projet,
- des relations avec les bénéficiaires du Club nature et leurs parents : organisation, planification et animation des séances,
- de tenir La Cali informée du déroulement de son projet à savoir le nombre de jeunes inscrits au Club « Le monde des insectes » (et parmi eux du nombre de résidents de La Cali), du planning prévisionnel des séances, de leur contenu synthétique et de lui adresser un bilan de l'opération (voir article 6).

Après discussion préalable entre La Cali et Fourmidables, des représentants de La Cali pourront être autorisés à participer aux séances.

En cas de difficulté de toute nature survenue pendant la durée de la convention et susceptible d'impacter le projet, Fourmidables est également tenue d'en informer La Cali.

- de transmettre l'ensemble des pièces justificatives (factures...) et bilan technique et financier, dans la perspective du versement de la subvention (acompte(s) et solde (voir article 5).
- de la communication sur le Club nature.

Concernant la communication, les consignes suivantes devront être respectées :

- **Pour le département de la Gironde**, les bénéficiaires d'une aide départementale s'engagent à :
 - apposer le logo du Département (à télécharger sur gironde.fr/le-logo) sur l'ensemble des outils de communication (dépliants, affichettes, flyers, site internet, signalétique, newsletter...)
 - citer l'implication du Département lors des prises de parole en interne et en externe (interview, réunion publique...)
 - valorisation de votre projet : pour valoriser votre manifestation, la partager, faciliter les échanges d'informations entre partenaires, n'hésitez pas à envoyer vos documents (textes, œuvres, films, liens vers des sites internet...) à l'adresse suivante : projets-jeunesses@gironde.fr. Ils seront insérés à l'espace collaboratif Partage d'expériences sur l'[Espace Acteurs Jeunesse](#).



- **Pour La Cali** : respect des mêmes règles que pour le Département concernant le logo sur les supports de communication et citation de La Cali comme partenaire soutien du projet. Si, Fourmidables transmet à La Cali des informations sur le déroulement du club nature, la collectivité pourra faire la promotion de l'opération au travers de ses outils de communication grand public ou institutionnels.

La Cali s'engage à soutenir financièrement le projet selon les modalités définies à l'article 5.

Article 4 : durée de la convention

La présente convention est valable à compter de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2025.

Article 5 : financement du Club nature par La Cali

Sous réserve de l'acceptation du dossier et du versement de la subvention prévue par le département, La Cali s'engage à allouer à l'autoentreprise Fourmidables la totalité de la subvention perçue au titre de ce Club nature par le département.

Les modalités de versement seront les suivantes :

Club nature	Montant total du projet	Versement 1 A la signature de la convention (60%)	Versement 2 A la remise du bilan (40%)
Le monde des insectes	6 000 €	3 600 €	2 400 €

Selon les procédures comptables en vigueur à La Cali, la collectivité se libérera des sommes dues au titre de la présente convention par virement au crédit du compte :

monabanq					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 14690	Guichet 00001	N° compte 52000431871	Clé 85	Devise EUR	Domiciliation MONABANQ
Identifiant international de compte bancaire					
FR76	IBAN (International Bank Account Number) 1469 0000 0152 0004 3187 185	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFRP1MON			
Domiciliation MONABANQ 59078 LILLE CEDEX 9		Titulaire du compte (Account Owner) MLE DIANE BIGOT 39 ROUTE DE PINAUD 33910 ST DENIS DE PILE			
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.		PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			



Article 6 : suivi et évaluation du dispositif

Les personnes désignées pour le suivi de l'opération sont :

- Mesdames Cristela SANCHEZ OMS et Diane BIGOT, cofondatrices de Fourmidables,
- Madame Constance LACENE, directrice ALSH de Vayres géré par La Cali.

Les parties à la présente convention conviennent de s'informer mutuellement au cas où elles envisageraient de changer leur responsable respectif ainsi désigné.

Fourmidables transmettra à La Cali un bilan global de l'opération qui sera composé d'une description des séances (date, thème, nombre de participants aux séances) et d'une analyse qualitative du projet permettant de révéler les freins rencontrés et les pistes d'amélioration (voir Article 3).

Article 7 : responsabilité et assurance

Fourmidables s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de La Cali ne puisse être recherchée.

A tout moment, sur demande de La Cali, l'autoentreprise Fourmidables devra être en mesure de justifier des attestations d'assurances souscrites.

Article 8 : différends et litiges

En cas de contestation, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation. Elles pourront recourir, le cas échéant, à un expert choisi d'un commun accord.

Si néanmoins le désaccord persiste, le litige relèvera alors des tribunaux compétents.

Fait à Libourne, le

Le Président de La Cali

Les cofondatrices de
Fourmidables

Monsieur Philippe BUISSON

Mesdames Cristela SANCHEZ OMS et
Diane BIGOT



ANNEXE

Annexe 1 : Dossier de candidature « Le monde des insectes », présenté au Conseil départemental de la Gironde

Club Nature Gironde 2024 -2025

I. Dispositif concerné (4113)

Dispositif concerné ? (64063)

Type : (L/list-radio)

Club Nature Gironde (déroulement sur année scolaire)

A2

II. Porteur du projet / Demande de subvention (4110)

Vous êtes ... (64064)

Type : (L/list-radio)

Une commune ou une structure intercommunale

A2

Nom et prénom de la personne responsable du projet (64038)

Type : (S/text-short)

Isabelle DUMORA

Fonction du responsable du projet (64039)

Type : (S/text-short)

Chargée de mission transition écologique

Téléphone du responsable du projet (64040)

Type : (S/text-short)

0524242213

Courriel du responsable du projet : (64041)

Type : (S/text-short)

idumora@lacali.fr

Merci d'indiquer l'adresse du site internet de votre structure (64060)

Type : (S/text-short)

<https://www.lacali.fr/>

III. Partenaire du projet (4114)

Nom.s structure.s d'éducation à l'environnement intervenante.s dans le projet (64067)

Type : (S/text-short)

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde

Nom.s, coordonnées et compétences (diplômes, expériences jeune public...) des animateur.trice.s du Club nature (64068)

Type : (S/text-short)

Maxime ALGISI, Animateur EEDD à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde (Master GENFASE - nombreuses expériences dans l'animation Education à l'Environnement et Développement Durable et auprès de nombreux publics) maxime.algisi@peche33.com
// 06 14 39 74 92

Adresse du site internet (64069)

Type : (S/text-short)

www.peche33.com /// <https://www.facebook.com/federationpeche33/>

IV. Descriptif du projet (4111)

Nom de votre projet : (64042)

Type : (S/text-short)

Les pieds dans l'eau

Présentation synthétique du contexte / objectifs pédagogiques du projet et du déroulement de chaque séance (période/date, temps d'animation, thème, lieu, objectifs, déroulé, outils et matériels utilisés, réalisations...) (64043)

Type : (T/text-long)

Contexte / objectifs pédagogiques du projet
Au titre de sa compétence enfance, La Cali gère, avec le soutien des communes, les accueils de loisirs périscolaires (le mercredi) et extrascolaires (pendant les vacances).
La Cali souhaite ainsi bénéficier du dispositif Club nature Gironde, afin d'animer les projets pédagogiques portés au sein des structures.
L'un de ces centres est localisé à Libourne, et dispose à proximité d'espaces naturels, en particulier le lac des Dagueys et la Barbanne.

La Cali a donc mis en relation ce centre de loisirs avec la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Gironde, localisée à proximité, à Beychac et Caillau.

Leurs interventions visent à faire découvrir aux jeunes le patrimoine naturel proche, les amener à être curieux de l'environnement qui les entoure pour mieux le comprendre. Les animateurs sensibilisent les jeunes dans le but de les inciter à des comportements responsables, à développer leur sens critique sur l'influence de l'Homme et son impact sur l'environnement. Pour finir, le but ultime de leur projet est de les mettre en situation et leur donner les moyens concrets de participer au respect de l'environnement. Le projet commencera en octobre 2024 et se terminera en juin 2025 pour 15 jeunes (maximum).

Séance 1 : Sortie Nature au bord de l'eau

Date : 02/10/2024 matin

Lieu : En extérieur sur un milieu naturel à proximité du centre (Lac des Dagueys)

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs :

- Observer et découvrir un milieu aquatique
- Identifier plusieurs espèces
- Inventorier la biodiversité présente

Déroulé : Recueil de représentations / Observation et étude d'espèces présentes / Inventaire de la biodiversité / Démarche scientifique et naturaliste / Préservation et gestion de ces milieux
Matériel : photos, guides naturalistes, feuilles de terrain

Séance 2 : Petites bêtes de la mare

Date : 06/11/2024 matin

Lieu : En extérieur sur un milieu naturel à proximité du centre (Lac des Dagueys)

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Découvrir un milieu aquatique
- S'initier à la récolte à l'épuisette

Déroulé : Identifier les petites bêtes de la mare / Balade dans un milieu naturel / Récolte à l'épuisette

Matériel : épuisettes, clés de détermination, photos

Séance 3 : Eau Lab'Eau

Date : 20/11/2024 matin

Lieu : en extérieur, proche du centre (La Barbanne)

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Effectuer des mesures physico-chimiques d'un cours d'eau
- Acquérir une démarche scientifique
- Apprendre à étudier la qualité de l'eau
- Sensibiliser à la pollution aquatique

Déroulé : Recueil de représentations / Prélèvements d'eaux différentes / Utilisation d'un kit d'analyse de l'eau / Analyse physico-chimique / Mise en évidence de l'impact des activités humaines sur la qualité de l'eau

Matériel : Kit d'analyse d'eau, feuilles de relevés

Séance 4 : Le monde microscopique

Date : 04/12/2024 matin

Lieu : en salle, au centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Observer le monde vivant
- Manipuler du matériel scientifique

Déroulé : Récolte de micro organismes de l'eau du lac / observation au microscope

Matériel : loupes binoculaires, photos, livret d'identification, matériel de récolte

Séance 5 : Construction de Frayères

Date : 15/01/2025 matin

Lieu : en salle au centre de loisirs, puis installation au lac des Dagueys

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Participer à la protection de la biodiversité
- Suivre des étapes de construction

Déroulé : Récupération des sapins de Noël pour s'en servir de frayères artificielles / Installation dans le lac avec un scientifique / Découverte de la famille des poissons / Rencontre avec des professionnels

Séance 6 : Découverte des amphibiens

Date : 05/02/2025 matin

Lieu : En extérieur sur un milieu naturel à proximité du centre (Barbanne ou zone Nature 2000 des

Dagueys)

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Découvrir un milieu aquatique
- Observer la faune environnante et plus particulièrement la famille des amphibiens (grenouilles, crapauds, ...)

Déroulé : Recueil des représentations / Balade dans un milieu naturel / Observation de la faune

environnante / inventaire naturaliste de la famille recherchée des amphibiens

Matériel : clefs de détermination, photos, jumelles

Séance 7 : Clean Walk

Date : 19/02/2025 matin

Lieu : en extérieur, proche du centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Mettre en avant l'importance des écosystèmes aquatiques
- Sensibiliser à la pollution aquatique
- Informer sur les gestes écocitoyens

Déroulé : Intéressons-nous aux impacts des pollutions sur notre environnement. Quelles sont les solutions pour y remédier. Ramassons les déchets autour d'un milieu aquatique.

Matériel : sacs poubelles, gants, schémas sur temps de dégradation de déchets

Séance 8 : Pas à pas

Date : 12/03/2025 matin

Lieu : en extérieur, au lac des Dagueys

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Observer les éléments naturels
- Savoir identifier une trace animale
- Réaliser des traces et empreintes d'animaux

Déroulé : A la recherche des traces et empreintes. Balade naturaliste à la découverte des traces d'animaux et ateliers de réalisation d'empreintes. Où les trouve-t-on ? A quel animal la trace appartient-elle ?

Matériel : Guides naturalistes, clés de détermination (empreintoscope), moules, argile

Séance 9 : Suivi scientifique sur la reproduction des poissons

Date : 26/03/2025 matin

Lieu : en extérieur, lac des Dagueys

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Participer à une action scientifique
- Découvrir un métier en lien avec la protection de l'environnement

Déroulé : Surveillance de la ponte des Sandres dans le lac de Dagueys / Balade en bateau sur le lac avec un scientifique.

Séance 10 : Cap ou pas carpe

Date : 09/04/2025 matin

Lieu : en salle

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Comprendre la biologie et le cycle de vie du poisson
- Découvrir les différents types de familles de poissons

Déroulé : Recueil des représentations / Jeu sur l'anatomie des poissons / Identification avec clés de détermination / Questionnements sur leurs rôles

Matériel : Posters, jeu sur l'anatomie des poissons, figurines de poisson en résine, photos, puzzles

Séance 11 : Découverte d'un milieu naturel proche

Date : 07/05/2025 matin

Lieu : En extérieur sur un milieu naturel à proximité du centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Observer un paysage
- Découvrir un milieu naturel proche
- Techniques de pêche
- Observations du poisson

Déroulé : Balade et observation de la faune et de la flore autour d'un milieu aquatique et à travers la technique de la pêche de loisirs, découverte de la grande famille des poissons

Matériel : cannes à pêche, appâts, épuisettes, clefs de détermination, pass pêche

Séance 12 : les oiseaux du lac des Dagueys

Date : 14/05/2025 matin

Lieu : En extérieur, lac des Dagueys

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Découvrir un milieu aquatique
- Observer la faune environnante et plus particulièrement la famille des oiseaux

Déroulé : Recueil des représentations / Balade dans un milieu naturel / Observation de la faune environnante / inventaire naturaliste de la famille recherchée des oiseaux

Matériel : clés de détermination, photos, jumelles

Séance 13 : Découvrons un milieu via une pratique de pêche !

Date : 28/05/2025 matin

Lieu : en extérieur, à définir

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Apprendre les fondements de la pêche
- Monter son matériel
- Techniques de pêche
- Observations du poisson

Déroulé : autour d'un milieu aquatique et à travers la technique de la pêche de loisirs, découverte de la grande famille des poissons

Matériel : cannes à pêche, appâts, épuisettes, clefs de détermination, pass pêche

Séance 14 : J'ai la pêche !

Date : 11/06/2025 matin

Lieu : en extérieur, lac des Dagueys

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Apprendre les fondements de la pêche
- Monter son matériel
- Techniques de pêche
- Observations du poisson

Déroulé : autour d'un milieu aquatique et à travers la technique de la pêche de loisirs, découverte de la grande famille des poissons

Matériel : cannes à pêche, appâts, épuisettes, clefs de détermination, pass pêche

Séance 15 : Enquête sur le lac / Séance de valorisation - bilan

Date : 18/06/2025 matin

Lieu : en salle, au centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Partons à la découverte des animaux du lac grâce à un escape game

OU

Réalisation de produits bilan du projet

(Exemple : création de posters Faune et Flore, Création d'un article pour le journal de la Mairie ...)

Date début du projet : (64061)

Type : (S/text-short)

02/10/2024

Date fin du projet : (64062)

Type : (S/text-short)

11/06/2025

Votre projet se déroule-t-il sur un Espace Naturel Sensible du Département ? (64044)

Type : (Y/yes-no)

Non

Votre projet-il combiné avec un projet déposé dans le cadre d'un autre dispositif du

Département ? (64045)

Type : (Y/yes-no)

Non

Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation

nature (64048)

Type : (;/array-multi-flexi-text)

	Nombre de Filles - 1	Nombre de Garçons - 2	Nombre de jeunes - 3
0 à 3 ans - 1	0	0	0
3 à 5 ans - 2	0	0	0
6 à 10 ans - 3	5	6	11
11 à 14 ans - 4	2	2	4
« Club Ados » - 5	0	0	0
Total - 6	7	8	15

Veillez indiquer le nombre total de jeunes (64055)

Type : (N/numeric)

15

Quelles actions concrètes comptez-vous mener pour favoriser l'égalité filles – garçons dans votre projet ? (64047)

Type : (T/text-long)

L'ensemble des activités seront proposées et réalisées indifféremment des questions de genre. Les activités privilégieront la mixité.

Des jeunes ayant un handicap participent-ils au projet ? (64049)

Type : (Y/yes-no)

Oui

Combien sont-ils ? (64050)

Type : (N/numeric)

1

Type de production réalisée par les jeunes et valorisation envisagée du Club nature (64070)

Type : (T/text-long)

Valorisation du projet avec la réalisation de plusieurs productions en faveur de la préservation de la biodiversité locale, faits par les jeunes impliqués dans le projet.
Un temps de valorisation est prévu à la fin du projet où les jeunes impliqués dans ce projet présenteront leurs rendus finaux aux personnes conviées lors de ce temps (familles...).

V. Budget prévisionnel du projet (4112)

Dépenses prévisionnelles du projet :

Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)

Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet

(64051)

Type : (/array-multi-flexi-text)

	EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...) - 2	Montants - 1
PREPARATION PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE ET DE CONSTRUCTION DU CNG (prospection, rencontres sur le territoire, coordination, repérage terrain, suivi) - 1	15,003 H à 149.70 €	2246
ANIMATION ET DEPLACEMENT DES INTERVENANT.E.S - 2	15,003 H à 157,8 €	2368
MATERIELS PEDAGOGIQUES CONSOMMABLES UTILISEES LORS DES ANIMATIONS - 3	Achat de matériel pour l'animation : kit d'analyse d'eau, visserie, bois pour construction, feuilles, feutres, consommables pêche	200
COMMUNICATION ET VALORISATION DU CLUB NATURE GIRONDE - 4	Produits de valorisation	250
AUTRES Prestations de service ponctuelles - 5	0	0
AUTRES Matériels et	0	0

fournitures - 6

AUTRES Location (salle, équipements, véhicule) - 7	0	0
AUTRES Assurances - 10	0	0
AUTRES Déplacement des jeunes - 14	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – mise à disposition gratuite de biens et de service - 16	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – personnel bénévole - 17	0	0
TOTAL - 18	Total	5064

Veillez indiquer le coût prévisionnel total du projet (64057)

Type : (N/numeric)

5064

Recettes prévisionnelles du projet :
Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)
(64052)

Type : (;/array-multi-flexi-text)

	MONTANTS - 1
RESSOURCES PROPRES - Participation de la collectivité territoriale ou de l'intercommunalité égale ou supérieure 25 % (hors mise à disposition gratuite de biens et de services et personnels bénévoles) - 1	1266
SUBVENTION DEMANDEE - DSDEN - SDJES - 3	0
SUBVENTION DEMANDEE - CAF - 5	0
SUBVENTION DEMANDEE - MSA - 6	0
SUBVENTION DEMANDEE - Département de la Gironde - 7	3798
SUBVENTION DEMANDEE - Autres collectivités - 8	0
AUTRE RECETTE ATTENDUE - Participation des familles - 13	0
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE - Mise à disposition gratuite de biens et de services - 15	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - Personnel bénévole - 17	0
AUTRES - 19	0
TOTAL - 18	5064

Informations complémentaires relatives au budget : (64053)

Type : (T/text-long)

Veillez préciser le montant de la subvention sollicitée auprès du Département de la Gironde :**(64054)**

Type : (N/numeric)

3798

Données personnelles (64071)

Type : (L/list-radio)

En cochant cette case, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour me recontacter dans le cadre des actions jeunesse / éducation du Département. Aucun autre traitement en sera effectué avec mes informations.

A1

Attestation sur l'honneur (64058)

Type : (L/list-radio)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations saisies.

A1

Engagement (64059)

Type : (L/list-radio)

Si ce projet est validé par le Département, votre établissement s'engage à le réaliser, à fournir un bilan à son terme et à valoriser le partenariat départemental.

A1



**Convention de partenariat entre La Cali et
la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde
visant la mise en place du Club nature « Les pieds dans l'eau »
dans le cadre du dispositif Club nature Gironde du département
au bénéfice du centre de loisirs élémentaire de Libourne
d'octobre 2024 à juin 2025**

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Libournais du Bureau du 17 juin 2024, relative au soutien de La Cali au déploiement du dispositif « Club nature » du département de la Gironde et l'autorisation de signature d'une convention avec la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde pour la création d'un Club nature,

Entre : La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) représentée par le Président, Monsieur Philippe BUISSON,
Et dénommée ci-après « La Cali ».

D'une part,

Et : la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde, désignée ci-après par « Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde », association régie par la loi de 1901, localisée 10 ZA du Lapin - 33750 Beychac-et-Caillau,

N° SIRET : 781 849 583 00021

Et représentée par Monsieur Daniel BOURDIE, Président de l'association, agissant au nom et pour le compte de celle-ci en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration du 05 mars 2022,

D'autre part,

Préambule

Dispositif Club nature Gironde

Le Club nature Gironde est un dispositif porté par le département de la Gironde, visant à développer des projets de sensibilisation des jeunes à l'environnement en dehors du temps scolaire. Il s'agit de leur faire (re)découvrir les milieux naturels qu'ils côtoient tous les jours, de les sensibiliser aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et de les positionner en tant qu'acteurs de la protection de cet environnement.

Ce dispositif a pour objectif d'inciter les collectivités territoriales à déployer ce type de projets participatifs et pédagogiques sur leur territoire, en s'appuyant sur les structures locales d'éducation à l'environnement.

Pour la mise en œuvre de ces initiatives, le département s'appuie sur les intercommunalités, dont les communautés d'agglomération, chargées de centraliser et coordonner les projets de Club nature sur leur territoire.

Motivations de La Cali

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et de lutte contre le changement climatique, La Cali souhaite protéger et promouvoir le patrimoine agricole et naturel du territoire, en particulier en soutenant les initiatives qui concourent à la préservation des milieux et à l'éducation à l'environnement et au développement durable notamment auprès des plus jeunes.



Motivations de l'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde et présentation du projet

La Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde est régie par la loi de 1901, relative aux associations. Conformément à ses statuts, établis par Arrêté Ministériel, elle est chargée par la loi de missions d'intérêt général, et elle a un caractère d'établissement d'utilité publique.

La Fédération a pour principales missions :

- Le développement durable de la pêche amateur, la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir-pêche par toutes mesures adaptées.
- La protection des milieux aquatiques, la mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole départemental
- L'éducation à l'environnement et sensibilisation au développement durable
- La coordination et le contrôle des actions des associations adhérentes (AAPPMA).

Ainsi, de par ses missions et au sein du réseau associatif, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde joue plusieurs rôles significatifs dans l'innovation sociale, environnementale et sociétale, en agissant sur les domaines de l'éducation à l'environnement et au développement durable, de la promotion du loisir pêche et de la protection des milieux aquatiques (préservation des espèces, des habitats, protection de la biodiversité, des sites et paysages, recherches, lutte contre les pollutions...).

Elle anime des actions d'animations depuis 2016 autour de l'eau, de la protection des milieux aquatiques ou encore de la sensibilisation au développement durable et à la biodiversité. Elle développe des outils et diffuse des programmes pédagogiques en faveur de l'éco-citoyenneté. Plusieurs centaines de jeunes sont ainsi sensibilisés chaque année sur tout le territoire girondin. La fédération coordonne de nombreux Club Nature et est présente dans le dispositif depuis maintenant 7 ans.

Origines du projet

Le centre de loisirs de Libourne a fait part de son intérêt de bénéficier du dispositif Club nature Gironde, et a donc été mis en relation avec la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde.

Un Club nature « Les pieds dans l'eau » a donc été créé.

Un programme de 16 séances a été établi, et sera déployé sur l'année scolaire, d'octobre 2024 à juillet 2025.

L'environnement proche du centre de loisirs (lac...) pourra servir de support pour les séances.

Article 1 : objet de la convention

L'objectif de la présente convention est de préciser les obligations de chacune des parties en vue de la mise en œuvre et du suivi du Club nature « Les pieds dans l'eau ».



Article 2 : création et déploiement du Club nature « Les pieds dans l'eau»

L'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde, souhaitant animer un Club nature sur le territoire de l'agglomération, sollicite, selon les modalités définies par le Conseil départemental de la Gironde, l'appui de La Cali.

En collaboration avec La Cali, l'association a complété et transmis à la collectivité son dossier de candidature, sur la base du document proposé par le département.

Ainsi que le prévoit le dispositif, La Cali a déposé le dossier de Club nature sur la plateforme dédiée du département. Une candidature a donc été soumise le 23 mai 24 (voir **Annexe 1**).

Après avoir enregistré le dossier, le Conseil départemental a programmé l'instruction du Club nature « Les pieds dans l'eau» lors d'une commission permanente prévue.

Si elle obtient la subvention, La Cali la reversera intégralement à Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde, complétée d'une subvention issue de ses fonds propres, sur la base du financement prévisionnel suivant :

Financement CNG Les pieds dans l'eau	Département (75%)	Collectivité (25%)	Budget total
Pour 15 séances	3 798 €	1 266 €	5 064 €

Conformément à ce dossier, l'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde s'engage à mettre en œuvre le programme suivant :

- Nom du Club nature : « Les pieds dans l'eau»
- Lieu de l'activité : le centre de loisirs d'Libourne et ses espaces naturels proches
- Public bénéficiaire : 15 jeunes âgés de 6 à 11 ans
- Nature de l'activité proposée : 15 séances de 2 heures chacune sur la période donnée, entre octobre 2024 et juin 2025
- Séances théoriques et pratiques pour observer le milieu naturel et préserver l'environnement, et plus particulièrement les milieux aquatiques
- Intervenant prévu pour l'activité :

Maxime ALGISI : animateur Education à l'Environnement (Master GENFASE) - Nombreuses expériences dans l'animation Education à l'Environnement et Développement Durable et auprès de nombreux publics.

OU

Marine PALACIN : animatrice EEDD à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde (BTS GPN, Licence VAMTR – nombreuses expériences dans l'animation Education à l'Environnement et Développement Durable et auprès de nombreux publics).



Article 3 : engagement des parties

L'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde met en œuvre son projet en toute autonomie et sous sa seule responsabilité, et est donc en charge notamment :

- des relations avec la structure d'accueil de son activité, en l'occurrence le centre de loisirs d'Libourne et les animateurs référents du projet,
- des relations avec les bénéficiaires du Club nature et leurs parents : organisation, planification et animation des séances,
- de tenir La Cali informée du déroulement de son projet à savoir le nombre de jeunes inscrits au Club « Les pieds dans l'eau » (et parmi eux du nombre de résidents de La Cali), du planning prévisionnel des séances, de leur contenu synthétique et de lui adresser un bilan de l'opération (voir article 6).

Après discussion préalable entre La Cali et Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde, des représentants de La Cali pourront être autorisés à participer aux séances.

En cas de difficulté de toute nature survenue pendant la durée de la convention et susceptible d'impacter le projet, Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde est également tenue d'en informer La Cali.

- de transmettre l'ensemble des pièces justificatives (factures...) et bilan technique et financier, dans la perspective du versement de la subvention (acompte(s) et solde (voir article 5).
- de la communication sur le Club nature.

Concernant la communication, les consignes suivantes devront être respectées :

- **Pour le département de la Gironde**, les bénéficiaires d'une aide départementale s'engagent à :
 - o apposer le logo du Département (à télécharger sur gironde.fr/le-logo) sur l'ensemble des outils de communication (dépliants, affichettes, flyers, site internet, signalétique, newsletter...)
 - o citer l'implication du Département lors des prises de parole en interne et en externe (interview, réunion publique...)
 - o valorisation de votre projet : pour valoriser votre manifestation, la partager, faciliter les échanges d'informations entre partenaires, n'hésitez pas à envoyer vos documents (textes, œuvres, films, liens vers des sites internet...) à l'adresse suivante : projets-jeunesses@gironde.fr. Ils seront insérés à l'espace collaboratif Partage d'expériences sur l'Espace Acteurs Jeunesse.
- **Pour La Cali** : respect des mêmes règles que pour le Département concernant le logo sur les supports de communication et citation de La Cali comme partenaire soutien du projet. Si, l'association transmet à La Cali des informations sur le déroulement du club nature, la collectivité pourra faire la promotion de l'opération au travers de ses outils de communication grand public ou institutionnels.

La Cali s'engage à soutenir financièrement le projet selon les modalités définies à l'article 5.

Article 4 : durée de la convention

La présente convention est valable à compter de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2025.



Article 5 : financement du Club nature par La Cali

Sous réserve de l'acceptation du dossier et du versement de la subvention prévue par le département, La Cali s'engage à allouer à l'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde la totalité de la subvention perçue au titre de ce Club nature par le département.

Les modalités de versement seront les suivantes :

Versements prévus par La Cali à la structure animatrice	Budget total	Versement 1	Versement 2
		A la signature de la convention 60%	Après remise du bilan 40%
CNG Les pieds dans l'eau	5 064 €	3 038 €	2 026 €

Selon les procédures comptables en vigueur à La Cali, la collectivité se libérera des sommes dues au titre de la présente convention par virement au crédit du compte :

CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	13306	00421	23096733240	41
IBAN ETRANGER	FR76 1330 6004 2123 0967 3324 041			BIC AGRIFRPP833
Domiciliation	ESPACE CI (00421)		Nom et adresse du titulaire	
Tél : 0557554682			ASSOC. FED GIRONDE PECHE PROTECTION MILIEU AQUATIQUE 10 ZA DU LAPIN 33750 BEYCHAC ET CAILLAU	



Article 6 : suivi et évaluation du dispositif

Les personnes désignées pour le suivi de l'opération sont :

- Emilie DENIS, responsable Pôle Education à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde
- Merryll MORO, directrice ALSH élémentaire Libourne

Les parties à la présente convention conviennent de s'informer mutuellement au cas où elles envisageraient de changer leur responsable respectif ainsi désigné.

L'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde transmettra à La Cali un bilan global de l'opération qui sera composé d'une description des séances (date, thème, nombre de participants aux séances) et d'une analyse qualitative du projet permettant de révéler les freins rencontrés et les pistes d'amélioration (voir Article 3).

Article 7 : responsabilité et assurance

L'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de La Cali ne puisse être recherchée.

A tout moment, sur demande de La Cali, l'association devra être en mesure de justifier des attestations d'assurances souscrites.

Article 8 : différends et litiges

En cas de contestation, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation. Elles pourront recourir, le cas échéant, à un expert choisi d'un commun accord.

Si néanmoins le désaccord persiste, le litige relèvera alors des tribunaux compétents.

Fait à Libourne, le

Le Président de La Cali

Le Président de l'association
Fédération Départementale de Pêche et de
Protection du Milieu Aquatique de Gironde

Monsieur Philippe BUISSON

Monsieur Daniel BOURDIE



Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 033-200070092-20240617-B_2024_06_036-DE

ANNEXE

Annexe 1 : Dossier de candidature « Les pieds dans l'eau », présenté au Conseil départemental de la Gironde

Club Nature Gironde 2024 -2025

I. Dispositif concerné (4113)

Dispositif concerné ? (64063)

Type : (L/list-radio)

Club Nature Gironde (déroulement sur année scolaire)

A2

II. Porteur du projet / Demande de subvention (4110)

Vous êtes ... (64064)

Type : (L/list-radio)

Une commune ou une structure intercommunale

A2

Nom et prénom de la personne responsable du projet (64038)

Type : (S/text-short)

Isabelle DUMORA

Fonction du responsable du projet (64039)

Type : (S/text-short)

Chargée de mission transition écologique

Téléphone du responsable du projet (64040)

Type : (S/text-short)

0524242213

Courriel du responsable du projet : (64041)

Type : (S/text-short)

idumora@lacali.fr

Merci d'indiquer l'adresse du site internet de votre structure (64060)

Type : (S/text-short)

<https://www.lacali.fr/>

III. Partenaire du projet (4114)

Nom.s structure.s d'éducation à l'environnement intervenante.s dans le projet (64067)

Type : (S/text-short)

Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde

Nom.s, coordonnées et compétences (diplômes, expériences jeune public...) des animateur.trice.s du Club nature (64068)

Type : (S/text-short)

Marine PALACIN, Animatrice EEDD à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde (BTS GPN, Licence VAMTR - nombreuses expériences dans l'animation Education à l'Environnement et Développement Durable et auprès de nombreux publics)

Adresse du site internet (64069)

Type : (S/text-short)

www.peche33.com /// <https://www.facebook.com/federationpeche33/>

IV. Descriptif du projet (4111)

Nom de votre projet : (64042)

Type : (S/text-short)

La nature à Izon

Présentation synthétique du contexte / objectifs pédagogiques du projet et du déroulement de chaque séance (période/date, temps d'animation, thème, lieu, objectifs, déroulé, outils et matériels utilisés, réalisations...) (64043)

Type : (T/text-long)

Contexte / objectifs pédagogiques du projet

Au titre de sa compétence enfance, La Cali gère, avec le soutien des communes, les accueils de loisirs périscolaires (le mercredi) et extrascolaires (pendant les vacances).

La Cali souhaite ainsi bénéficier du dispositif Club nature Gironde, afin d'animer les projets pédagogiques portés au sein des structures.

L'un de ces centres est localisé à Izon, et dispose à proximité d'espaces naturels, en particulier un lac.

La Cali a donc mis en relation ce centre de loisirs avec la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Gironde, localisée à proximité, à Beychac et Caillau.

Leurs interventions visent à faire découvrir aux jeunes le patrimoine naturel proche, les amener à être curieux de l'environnement qui les entoure pour mieux le comprendre. Les animateurs sensibilisent les jeunes dans le but de les inciter à des comportements responsables, à développer leur sens critique sur l'influence de l'Homme et son impact sur l'environnement. Pour finir, le but ultime de leur projet est de les mettre en situation et leur donner les moyens concrets de participer au respect de l'environnement.

Le projet commencera en Octobre 2024 et se terminera en Juin 2025 pour 15 jeunes (maximum).

Séance 1 : Sortie Nature au bord de l'eau

Date : 02/10/2024 matin

Lieu : En extérieur sur un milieu naturel à proximité du centre (Lac d'Anglade)

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs :

- Observer et découvrir un milieu aquatique

- Identifier plusieurs espèces
- Inventorier la biodiversité présente
Déroulé : Recueil de représentations / Observation et étude d'espèces présentes / Inventaire de la biodiversité / Démarche scientifique et naturaliste / Préservation et gestion de ces milieux
Matériel : photos, guides naturalistes, feuilles de terrain

Séance 2 : Sortie Nature au bord de l'eau

Date : 16/10/2024 matin

Lieu : En extérieur sur un milieu naturel à proximité du centre (ruisseau de Canterane)

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs :

- Observer et découvrir un milieu aquatique
- Identifier plusieurs espèces
- Inventorier la biodiversité présente

Déroulé : Recueil de représentations / Observation et étude d'espèces présentes / Inventaire de la biodiversité / Démarche scientifique et naturaliste / Préservation et gestion de ces milieux
Matériel : photos, guides naturalistes, feuilles de terrain

Séance 3 : Le monde microscopique

Date : 13/11/2024 matin

Lieu : en salle, au centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Observer le monde vivant
- Manipuler du matériel scientifique

Déroulé : Récolte de micro organismes de l'eau du lac / observation au microscope
Matériel : loupes binoculaires, photos, livret d'identification, matériel de récolte

Séance 4 : Mangeoire pour oiseaux

Date : 27/11/2024 matin

Lieu : en salle au centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Découvrir la grande famille des oiseaux
- Participer à la protection de la biodiversité
- Suivre des étapes de construction

Déroulé : Découverte de la grande famille des oiseaux / Réalisation de mangeoire / Installation aux abords du centre
Matériel : Bois, visserie, outils et graines

Séance 5 : Nichoirs pour oiseaux

Date : 11/12/2024 matin

Lieu : en salle au centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Découvrir la grande famille des oiseaux
- Participer à la protection de la biodiversité
- Suivre des étapes de construction

Déroulé : Découverte de la grande famille des oiseaux / Réalisation de nichoirs / Installation aux abords du centre
Matériel : Bois, visserie, outils et graines

Séance 6 : Clean Walk

Date : 08/01/2025 matin

Lieu : en extérieur, proche du centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Mettre en avant l'importance des écosystèmes aquatiques
- Sensibiliser à la pollution aquatique
- Informer sur les gestes écocitoyens

Déroulé : Intéressons-nous aux impacts des pollutions sur notre environnement. Quelles sont les solutions pour y remédier. Ramassons les déchets autour d'un milieu aquatique.

Matériel : sacs poubelles, gants, schémas sur temps de dégradation de déchets

Séance 7 : Découverte des amphibiens

Date : 22/01/2025 matin

Lieu : En salle et en extérieur sur un milieu naturel à proximité du centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Découvrir un milieu aquatique
- Observer la faune environnante et plus particulièrement la famille des amphibiens (grenouilles, crapauds, ...)

Déroulé : Recueil des représentations / Balade dans un milieu naturel / Observation de la faune

environnante / inventaire naturaliste de la famille recherchée des amphibiens

Matériel : clés de détermination, photos, jumelles

Séance 8 : Pas à pas

Date : 05/02/2025 matin

Lieu : en extérieur sur un milieu naturel à proximité du centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Observer les éléments naturels
- Savoir identifier une trace animale
- Réaliser des traces et empreintes d'animaux

Déroulé : A la recherche des traces et empreintes. Balade naturaliste à la découverte des traces d'animaux et ateliers de réalisation d'empreintes. Où les trouve-t-on ? A quel animal la trace appartient-elle ?

Matériel : Guides naturalistes, clés de détermination (empreintoscope), moules, argile

Séance 9 : les oiseaux de l'étang d'Anglade

Date : 19/02/2025 matin

Lieu : En extérieur, à l'étang d'Anglade

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Découvrir un milieu aquatique
- Observer la faune environnante et plus particulièrement la famille des oiseaux

Déroulé : Recueil des représentations / Balade dans un milieu naturel / Observation de la faune

environnante / inventaire naturaliste de la famille recherchée des oiseaux

Matériel : clés de détermination, photos, jumelles

Séance 10 : La nature se réveille !

Date : 19/03/2025 matin

Lieu : en extérieur, proche du centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Découvrir un milieu naturel
- Identifier les différents éléments naturels qui l'entourent

Déroulé :

Recueil des représentations des enfants / Sortie dans la forêt autour de la saison du printemps /

Reconnaissance des feuilles des arbres, des fleurs, chants d'oiseaux, empreintes

Matériel : feuilles, clefs de détermination flore

Séance 11 : Cap ou pas carpe

Date : 02/04/2025 matin

Lieu : en salle

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Comprendre la biologie et le cycle de vie du poisson
- Découvrir les différents types de familles de poissons

Déroulé : Recueil des représentations / Jeu sur l'anatomie des poissons / Identification avec clés de

détermination / Questionnements sur leurs rôles

Matériel : Posters, jeu sur l'anatomie des poissons, figurines de poisson en résine, photos, puzzles

Séance 12 : J'ai la pêche !

Date : 16/04/2025 matin

Lieu : en extérieur, à l'étang d'Anglade

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Apprendre les fondements de la pêche
- Monter son matériel
- Techniques de pêche
- Observations du poisson

Déroulé : autour d'un milieu aquatique et à travers la technique de la pêche de loisirs, découverte de la grande famille des poissons

Matériel : cannes à pêche, appâts, épuisettes, clefs de détermination, pass pêche

Séance 13 : Petites bêtes de la mare

Date : 14/05/2025 matin

Lieu : En extérieur sur un milieu naturel à proximité du centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Découvrir un milieu aquatique
- S'initier à la récolte à l'épuisette

Déroulé : Identifier les petites bêtes de la mare / Balade dans un milieu naturel / Récolte à l'épuisette

Matériel : épousettes, clefs de détermination, photos

Séance 14 : Enquête sur le lac

Date : 28/05/2025 matin

Lieu : en salle, au centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Partons à la découverte des animaux du lac grâce à un escape game !

Séance 15 : Nature peinture

Date : 11/06/2025 matin

Lieu : en extérieur, proche du centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Objectifs

- Récolter des éléments naturels et peindre grâce à ses éléments naturels
- Intervention d'un dessinateur naturaliste

Déroulé :

Recueil des représentations des enfants / Récolte de feuilles et d'éléments naturels / Intervention d'un dessinateur naturaliste

Matériel : de création feutres, pastels

Séance 16 : Séance de valorisation - bilan

Date : 25/06/2025 matin

Lieu : en salle, au centre

Association intervenante : FDAAPPMA 33

Réalisation de produits bilan du projet

(Exemple : création de posters Faune et Flore, Création d'un article pour le journal de la Mairie ...)

Date début du projet : (64061)

Type : (S/text-short)

02/10/2024

Date fin du projet : (64062)

Type : (S/text-short)

25/06/2025

Votre projet se déroule-t-il sur un Espace Naturel Sensible du Département ? (64044)

Type : (Y/yes-no)

Non

Votre projet-il combiné avec un projet déposé dans le cadre d'un autre dispositif du

Département ? (64045)

Type : (Y/yes-no)

Non

Nombre de jeunes prévus pour le Club nature ou dans le cadre des cycles de sensibilisation

nature (64048)

Type : (;/array-multi-flexi-text)

	Nombre de Filles - 1	Nombre de Garçons - 2	Nombre de jeunes - 3
0 à 3 ans - 1	0	0	0
3 à 5 ans - 2	0	0	0
6 à 10 ans - 3	5	6	11
11 à 14 ans - 4	2	2	4
« Club Ados » - 5	0	0	0
Total - 6	7	8	15

Veillez indiquer le nombre total de jeunes (64055)

Type : (N/numeric)

15

Quelles actions concrètes comptez-vous mener pour favoriser l'égalité filles – garçons dans votre projet ? (64047)

Type : (T/text-long)

L'ensemble des activités seront proposées et réalisées indifféremment des questions de genre. Les activités privilégieront la mixité.

Des jeunes ayant un handicap participent-ils au projet ? (64049)

Type : (Y/yes-no)

Non

Type de production réalisée par les jeunes et valorisation envisagée du Club nature (64070)

Type : (T/text-long)

Valorisation du projet avec la réalisation de plusieurs productions en faveur de la préservation de la biodiversité locale, faits par les jeunes impliqués dans le projet.
Un temps de valorisation est prévu à la fin du projet où les jeunes impliqués dans ce projet présenteront leurs rendus finaux aux personnes conviées lors de ce temps (familles...).

V. Budget prévisionnel du projet (4112)

Dépenses prévisionnelles du projet :

Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)

Cette question est obligatoire et doit être rédigée en lien direct avec le.s partenaire.s du projet

(64051)

Type : (;/array-multi-flexi-text)

	EXPLICATIFS (Nombre d'heures – coût horaire / jour – nombre d'intervenants - type de consommables, bus, bateau ...) - 2	Montants - 1
PREPARATION PEDAGOGIQUE, ADMINISTRATIVE ET DE CONSTRUCTION DU CNG (prospection, rencontres sur le territoire, coordination, repérage terrain, suivi) - 1	12H à 141 €	1692
ANIMATION ET DEPLACEMENT DES INTERVENANT.E.S - 2	16H à 150 €	2400
MATERIELS PEDAGOGIQUES CONSOMMABLES UTILISEES LORS DES ANIMATIONS - 3	Achat de matériel pour l'animation : visserie, bois pour construction, feuilles, feutres, autres consommables, consommables pêche	200
COMMUNICATION ET VALORISATION DU CLUB NATURE GIRONDE - 4	Produits de valorisation	250
AUTRES Prestations de service ponctuelles - 5	0	0
AUTRES Matériels et	0	0

fournitures - 6

AUTRES Location (salle, équipements, véhicule) - 7	0	0
AUTRES Assurances - 10	0	0
AUTRES Déplacement des jeunes - 14	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – mise à disposition gratuite de biens et de service - 16	0	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE – personnel bénévole - 17	0	0
TOTAL - 18	Total	4542

Veillez indiquer le coût prévisionnel total du projet (64057)

Type : (N/numeric)

4542

Recettes prévisionnelles du projet :
Complétez toutes les cases au minimum avec un "0"(zéro)
(64052)

Type : (;/array-multi-flexi-text)

	MONTANTS - 1
RESSOURCES PROPRES - Participation de la collectivité territoriale ou de l'intercommunalité égale ou supérieure 25 % (hors mise à disposition gratuite de biens et de services et personnels bénévoles) - 1	1136
SUBVENTION DEMANDEE - DSDEN - SDJES - 3	0
SUBVENTION DEMANDEE - CAF - 5	0
SUBVENTION DEMANDEE - MSA - 6	0
SUBVENTION DEMANDEE - Département de la Gironde - 7	3407
SUBVENTION DEMANDEE - Autres collectivités - 8	0
AUTRE RECETTE ATTENDUE - Participation des familles - 13	0
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE - Mise à disposition gratuite de biens et de services - 15	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - Personnel bénévole - 17	0
AUTRES - 19	0
TOTAL - 18	4542

Informations complémentaires relatives au budget : (64053)

Type : (T/text-long)

Veillez préciser le montant de la subvention sollicitée auprès du Département de la Gironde :**(64054)**

Type : (N/numeric)

3407

Données personnelles (64071)

Type : (L/list-radio)

En cochant cette case, j'accepte que mes données personnelles soient utilisées pour me recontacter dans le cadre des actions jeunesse / éducation du Département. Aucun autre traitement en sera effectué avec mes informations.

A1

Attestation sur l'honneur (64058)

Type : (L/list-radio)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations saisies.

A1

Engagement (64059)

Type : (L/list-radio)

Si ce projet est validé par le Département, votre établissement s'engage à le réaliser, à fournir un bilan à son terme et à valoriser le partenariat départemental.

A1



Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 033-200070092-20240617-B_2024_06_036-DE

**Convention de partenariat entre La Cali et
la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde
visant la mise en place du Club nature « La nature à Izon »
dans le cadre du dispositif Club nature Gironde du département
au bénéfice du centre de loisirs élémentaire d'Izon
d'octobre 2024 à juin 2025**

Vu la délibération de la Communauté d'agglomération du Libournais du Bureau du 17 juin 2024, relative au soutien de La Cali au déploiement du dispositif « Club nature » du département de la Gironde et l'autorisation de signature d'une convention avec la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde pour la création d'un Club nature,

Entre : La Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) représentée par le Président, Monsieur Philippe BUISSON,
Et dénommée ci-après « La Cali ».

D'une part,

Et : la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde, désignée ci-après par « Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde », association régie par la loi de 1901, localisée 10 ZA du Lapin - 33750 Beychac-et-Caillau,

N° SIRET : 781 849 583 00021

Et représentée par Monsieur Daniel BOURDIE, Président de l'association, agissant au nom et pour le compte de celle-ci en vertu d'une délibération du Conseil d'Administration du 05 mars 2022,

D'autre part,

Préambule

Dispositif Club nature Gironde

Le Club nature Gironde est un dispositif porté par le département de la Gironde, visant à développer des projets de sensibilisation des jeunes à l'environnement en dehors du temps scolaire. Il s'agit de leur faire (re)découvrir les milieux naturels qu'ils côtoient tous les jours, de les sensibiliser aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et de les positionner en tant qu'acteurs de la protection de cet environnement.

Ce dispositif a pour objectif d'inciter les collectivités territoriales à déployer ce type de projets participatifs et pédagogiques sur leur territoire, en s'appuyant sur les structures locales d'éducation à l'environnement.

Pour la mise en œuvre de ces initiatives, le département s'appuie sur les intercommunalités, dont les communautés d'agglomération, chargées de centraliser et coordonner les projets de Club nature sur leur territoire.

Motivations de La Cali

Dans le cadre de sa politique de transition écologique et de lutte contre le changement climatique, La Cali souhaite protéger et promouvoir le patrimoine agricole et naturel du territoire, en particulier en soutenant les initiatives qui concourent à la préservation des milieux et à l'éducation à l'environnement et au développement durable notamment auprès des plus jeunes.



Motivations de l'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde et présentation du projet

La Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde est régie par la loi de 1901, relative aux associations. Conformément à ses statuts, établis par Arrêté Ministériel, elle est chargée par la loi de missions d'intérêt général, et elle a un caractère d'établissement d'utilité publique.

La Fédération a pour principales missions :

- Le développement durable de la pêche amateur, la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir-pêche par toutes mesures adaptées.
- La protection des milieux aquatiques, la mise en valeur et la surveillance du domaine piscicole départemental
- L'éducation à l'environnement et sensibilisation au développement durable
- La coordination et le contrôle des actions des associations adhérentes (AAPPMA).

Ainsi, de par ses missions et au sein du réseau associatif, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde joue plusieurs rôles significatifs dans l'innovation sociale, environnementale et sociétale, en agissant sur les domaines de l'éducation à l'environnement et au développement durable, de la promotion du loisir pêche et de la protection des milieux aquatiques (préservation des espèces, des habitats, protection de la biodiversité, des sites et paysages, recherches, lutte contre les pollutions...).

Elle anime des actions d'animations depuis 2016 autour de l'eau, de la protection des milieux aquatiques ou encore de la sensibilisation au développement durable et à la biodiversité. Elle développe des outils et diffuse des programmes pédagogiques en faveur de l'éco-citoyenneté. Plusieurs centaines de jeunes sont ainsi sensibilisés chaque année sur tout le territoire girondin.

La fédération coordonne de nombreux Club Nature et est présente dans le dispositif depuis maintenant 7 ans.

Origines du projet

Le centre de loisirs d'Izon a fait part de son intérêt de bénéficier du dispositif Club nature Gironde, et a donc été mis en relation avec la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde.

Un Club nature « La nature à Izon » a donc été créé.

Un programme de 15 séances a été établi, et sera déployé sur l'année scolaire, d'octobre 2024 à juillet 2025.

L'environnement proche du centre de loisirs (lac...) pourra servir de support pour les séances.

Article 1 : objet de la convention

L'objectif de la présente convention est de préciser les obligations de chacune des parties en vue de la mise en œuvre et du suivi du Club nature « La nature à Izon ».



Article 2 : création et déploiement du Club nature « La nature à Izon »

L'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde, souhaitant animer un Club nature sur le territoire de l'agglomération, sollicite, selon les modalités définies par le Conseil départemental de la Gironde, l'appui de La Cali.

En collaboration avec La Cali, l'association a complété et transmis à la collectivité son dossier de candidature, sur la base du document proposé par le département.

Ainsi que le prévoit le dispositif, La Cali a déposé le dossier de Club nature sur la plateforme dédiée du département. Une candidature a donc été soumise le 27 mai 24 (voir **Annexe 1**).

Après avoir enregistré le dossier, le Conseil départemental a programmé l'instruction du Club nature « La nature à Izon » lors d'une commission permanente prévue.

Si elle obtient la subvention, La Cali la reversera intégralement à Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde, complétée d'une subvention issue de ses fonds propres, sur la base du financement prévisionnel suivant :

Financement prévisionnel Dispositif Club nature Gironde (15 séances)			
Centre de loisirs Izon, animé par la Fédération de la Gironde de pêche et de protection du milieu aquatique	Coût total	Part département (75%)	Part La Cali (25%)
Les pieds dans l'eau	4 542 €	3 407 €	1 136 €

Conformément à ce dossier, l'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde s'engage à mettre en œuvre le programme suivant :

- Nom du Club nature : « La nature à Izon »
- Lieu de l'activité : le centre de loisirs d'Izon et ses espaces naturels proches
- Public bénéficiaire : 15 jeunes âgés de 6 à 11 ans
- Nature de l'activité proposée : 15 séances de 2 heures chacune sur la période donnée, entre octobre 2024 et juin 2025
- Séances théoriques et pratiques pour observer le milieu naturel et préserver l'environnement, et plus particulièrement les milieux aquatiques
- Intervenant prévu pour l'activité :

Maxime ALGISI : animateur Education à l'Environnement (Master GENFASE) - Nombreuses expériences dans l'animation Education à l'Environnement et Développement Durable et auprès de nombreux publics.

OU

Marine PALACIN : animatrice EEDD à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde (BTS GPN, Licence VAMTR – nombreuses expériences dans l'animation Education à l'Environnement et Développement Durable et auprès de nombreux publics).



Article 3 : engagement des parties

L'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde met en œuvre son projet en toute autonomie et sous sa seule responsabilité, et est donc en charge notamment :

- des relations avec la structure d'accueil de son activité, en l'occurrence le centre de loisirs d'Izon et les animateurs référents du projet,
- des relations avec les bénéficiaires du Club nature et leurs parents : organisation, planification et animation des séances,
- de tenir La Cali informée du déroulement de son projet à savoir le nombre de jeunes inscrits au Club « La nature à Izon » (et parmi eux du nombre de résidents de La Cali), du planning prévisionnel des séances, de leur contenu synthétique et de lui adresser un bilan de l'opération (voir article 6).

Après discussion préalable entre La Cali et Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde, des représentants de La Cali pourront être autorisés à participer aux séances.

En cas de difficulté de toute nature survenue pendant la durée de la convention et susceptible d'impacter le projet, Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde est également tenue d'en informer La Cali.

- de transmettre l'ensemble des pièces justificatives (factures...) et bilan technique et financier, dans la perspective du versement de la subvention (acompte(s) et solde (voir article 5).
- de la communication sur le Club nature.

Concernant la communication, les consignes suivantes devront être respectées :

- **Pour le département de la Gironde**, les bénéficiaires d'une aide départementale s'engagent à :
 - o apposer le logo du Département (à télécharger sur gironde.fr/le-logo) sur l'ensemble des outils de communication (dépliants, affichettes, flyers, site internet, signalétique, newsletter...)
 - o citer l'implication du Département lors des prises de parole en interne et en externe (interview, réunion publique...)
 - o valorisation de votre projet : pour valoriser votre manifestation, la partager, faciliter les échanges d'informations entre partenaires, n'hésitez pas à envoyer vos documents (textes, œuvres, films, liens vers des sites internet...) à l'adresse suivante : projets-jeunesses@gironde.fr. Ils seront insérés à l'espace collaboratif Partage d'expériences sur l'Espace Acteurs Jeunesse.
- **Pour La Cali** : respect des mêmes règles que pour le Département concernant le logo sur les supports de communication et citation de La Cali comme partenaire soutien du projet. Si, l'association transmet à La Cali des informations sur le déroulement du club nature, la collectivité pourra faire la promotion de l'opération au travers de ses outils de communication grand public ou institutionnels.

La Cali s'engage à soutenir financièrement le projet selon les modalités définies à l'article 5.

Article 4 : durée de la convention

La présente convention est valable à compter de sa signature et jusqu'au 31 décembre 2025.



Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 033-200070092-20240617-B_2024_06_036-DE

Article 5 : financement du Club nature par La Cali

Sous réserve de l'acceptation du dossier et du versement de la subvention prévue par le département, La Cali s'engage à allouer à l'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde la totalité de la subvention perçue au titre de ce Club nature par le département.

Les modalités de versement seront les suivantes :

Versements prévus par La Cali à la structure animatrice	Budget total	Versement 1	Versement 2
		A la signature de la convention 60%	Après remise du bilan 40%
CNG La nature à Izon	4 542 €	2 725 €	1 817 €

Selon les procédures comptables en vigueur à La Cali, la collectivité se libérera des sommes dues au titre de la présente convention par virement au crédit du compte :

CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	13306	00421	23096733240	41
IBAN ETRANGER	FR76 1330 6004 2123 0967 3324 041			BIC AGRIFRPP833
Domiciliation	Nom et adresse du titulaire			
ESPACE CI (00421)	ASSOC. FED GIRONDE PECHE PROTECTION MILIEU AQUATIQUE			
Tél : 0557554682	10 ZA DU LAPIN 33750 BEYCHAC ET CAILLAU			



Article 6 : suivi et évaluation du dispositif

Les personnes désignées pour le suivi de l'opération sont :

- Emilie DENIS, responsable Pôle Education à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde
- Guillaume LACOSSE, directeur ALSH Élémentaire Izon.

Les parties à la présente convention conviennent de s'informer mutuellement au cas où elles envisageraient de changer leur responsable respectif ainsi désigné.

L'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde transmettra à La Cali un bilan global de l'opération qui sera composé d'une description des séances (date, thème, nombre de participants aux séances) et d'une analyse qualitative du projet permettant de révéler les freins rencontrés et les pistes d'amélioration (voir Article 3).

Article 7 : responsabilité et assurance

L'association Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde s'engage à souscrire toutes les polices d'assurances nécessaires pour garantir sa responsabilité et pour que la responsabilité de La Cali ne puisse être recherchée.

A tout moment, sur demande de La Cali, l'association devra être en mesure de justifier des attestations d'assurances souscrites.

Article 8 : différends et litiges

En cas de contestation, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation. Elles pourront recourir, le cas échéant, à un expert choisi d'un commun accord.

Si néanmoins le désaccord persiste, le litige relèvera alors des tribunaux compétents.

Fait à Libourne, le

Le Président de La Cali

Le Président de l'association
Fédération Départementale de Pêche et de
Protection du Milieu Aquatique de Gironde

Monsieur Philippe BUISSON

Monsieur Daniel BOURDIE



Envoyé en préfecture le 21/06/2024
Reçu en préfecture le 21/06/2024
Publié le
ID : 033-200070092-20240617-B_2024_06_036-DE

ANNEXE

Annexe 1 : Dossier de candidature « La nature à Izon », présenté au Conseil départemental de la Gironde



SÉANCE DU 17 JUIN 2024

DELIBERATION n°B-2024-06-036 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Bureau Communautaire : 16

Date de convocation : 11/06/2024

L'an deux mille vingt quatre, le dix sept juin à 14 H 30, le Bureau communautaire s'est réuni, en la salle du Conseil municipal à Libourne, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Marianne CHOLLET, Vice-présidente

Absents :

Jacques LEGRAND, Fabienne FONTENEAU, Sébastien LABORDE

Monsieur Hervé ALLOY a été nommé secrétaire de séance

EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT, TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOUTIEN À LA CRÉATION DE 4 CLUBS NATURE DANS LE CLUB NATURE GIRONDE

Sur proposition de Monsieur Laurent KERMABON, Vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement, de l'environnement et de la transition écologique,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que la Communauté d'agglomération du Libournais (La Cali) s'emploie, au travers de la mise en œuvre de ses politiques publiques, à relever les défis environnementaux, sociétaux et économiques actuels et améliorer la résilience de son territoire, En particulier, dans le cadre de sa politique de transition écologique et de lutte contre le changement climatique, La Cali souhaite protéger et promouvoir le patrimoine agricole et naturel du territoire en contribuant à la préservation des milieux et des ressources, à l'éducation à l'environnement et au développement durable,

Considérant que les centres de loisirs gérés par La Cali, proposent aux enfants de nombreuses activités en lien avec la biodiversité, la préservation de la nature et de l'environnement.

Considérant le dispositif du département Club nature Gironde, dont bénéficie La Cali depuis 2020, vise à sensibiliser les jeunes à l'environnement en s'appuyant sur des structures girondines d'éducation à l'environnement, en apportant un soutien technique et financier,

Considérant qu'un Club nature prévoit l'animation de 15 séances,

Considérant un tissu de structures locales d'éducation à l'environnement, en développement sur le territoire de La Cali et à proximité,

Considérant la création de 4 Clubs nature, au bénéfice des enfants des centres de loisir de La Cali, animés par des structures locales d'éducation à l'environnement, selon les modalités suivantes :

4 Clubs nature Gironde (15 séances)					
Centre de loisirs bénéficiaire	Structure animatrice	Nom du Club nature Gironde	Montant du projet	Subvention prévisionnelle du département (75% des dépenses éligibles)	Autofinancement La Cali (environ 25%)
Vayres	Fournidables	Le monde des insectes	6 000 €	4 500 €	1 500 €
Arveyres	Fournidables	A la découverte des insectes	6 000 €	4 500 €	1 500 €
Libourne (élémentaire)	Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde	Les pieds dans l'eau	5 064 €	3 798 €	1 266 €
Izon (élémentaire)	Fédération Départementale de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Gironde	La nature à Izon	4 542 €	3 407 €	1 136 €

Considérant que les 4 dossiers clubs nature déposés sur la plateforme du département sont à retrouver en annexe.

Considérant que les structures devront constituer un groupe d'enfants s'engageant à participer à l'ensemble des séances programmées,

Considérant qu'au titre de la préparation et l'animation des Clubs nature Gironde, les structures animatrices sollicitent auprès de La Cali une subvention dans le cadre du dispositif Club nature Gironde,

Considérant que ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre des politiques publiques que mène La Cali en particulier en matière d'éducation à l'environnement et de transition écologique,

Après en avoir délibéré,
 Et à l'**unanimité** (13 membres présents ou ayant donné pouvoir),

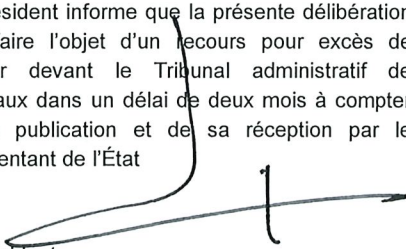
Le Bureau communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à :

- demander une subvention au Département de la Gironde au titre du dispositif Club Nature Gironde,
- signer les 4 conventions de partenariat entre La Cali et les structures animatrices prévues pour les Clubs nature et l'ensemble des actes afférents à cette décision,

Imputations budgétaires :
 DD1 : chapitre 65 – Compte 6574 - Service gestionnaire et destinataire

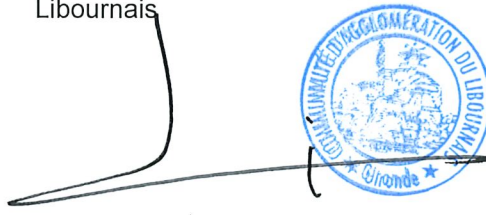
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le **24 juin 2024**
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État


Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais




Jacques LEGRAND,
1^{er} Vice-président,
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 21/06/2024

Reçu en préfecture le 21/06/2024

Publié le



ID : 033-200070092-20240617-B_2024_06_036-DE